

# ÉCHOS DE

Bulletin municipal octobre 2016



# ROUSSILLON

*en Provence*



© Photos - Marjorie Lavagne

Finale de l'Euro 2016



04

11  
*Mots  
des élus*



14

# SOMMAIRE

**Salon du Livre**  
d'illustration 2016  
Jeunesse

26 & 27  
novembre

**ROUSSILLON**  
Salle des fêtes  
de 10h à 18h



Entrée libre  
Parking gratuit  
04 90 05 56 40

ROUSSILLON  
*Mediatheque*  
Médiathèque  
Médiathèque de Roussillon



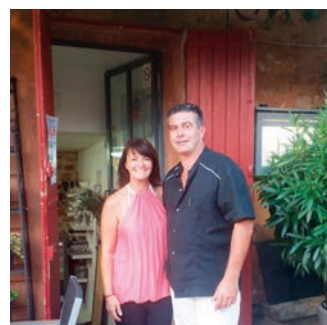
20



22



22



23



23



24

25



26

28



## Vies associative 29



48



49

## Dernières infos 40



51

Fête des illuminations  
Vœux du Maire

### ÉDITO

Mot de Madame le Maire.....	4
Mots de Gisèle Bonnelly.....	8

### ACTUALITÉS DU VILLAGE

Mots des élus .....	11
L'école du Val des Fées .....	14
La médiathèque .....	20
Hommage à Jeanine Roman .....	22
Mise à l'honneur pour Dieter Dumrath.....	22
Nouveaux commerces et services.....	23

### VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Vie culturelle .....	24
Vie associative.....	29
Diverses activités Roussillonnaises.....	39

### INFOS PRATIQUES

Les dernières infos .....	40
Côté mairie .....	43
Infos diverses .....	45

### ÉTAT CIVIL

Naissances .....	48
Mariages.....	49
Baptême Républicain .....	50
Félicitations aux heureux parents.....	50

### À VOS AGENDAS

Diverses manifestations .....	51
Calendrier.....	52

Mairie de Roussillon  
Place de la Mairie  
84 220 Roussillon,  
Tél : 04.90.05.60.16  
Directeur de publication  
Gisèle Bonnelly  
Membre de la commission  
Hélène Bellande  
Composition et réalisation  
Caroline Rizzetto  
carolinebulletin@gmail.com  
Relectures, l'équipe municipale,  
Brigitte Berberat,  
employés municipaux  
Impression : l'imprim,

15 Rue Cely, 84 400 Apt  
papier 100% recyclé,  
encre végétale  
Dépôt légal à parution  
Prochaine parution  
Février 2017  
Crédits photos non signalées : Caroline Rizzetto  
Tous les textes paraissant dans ce bulletin sont sous la responsabilité de son ou ses auteurs. ISSN 1274 - 7181

# Mot de Madame le Maire



© Photos : Marjorie

Après un bel été très fréquenté, l'automne arrive.

Les travaux de l'équipe municipale vont se poursuivre, en fait ils n'ont jamais arrêté. Démarrés en juillet, la toiture de l'école et du logement de fonction sont terminés. Aux vacances de la Toussaint, nous continuerons les travaux de mise en conformité liés au handicap et à la sécurité en cas d'intrusion. Pompiers et brigade de gendarmerie devraient nous apporter leur appui.

Cet été, les travaux au Centre Social ont commencé, ils ont été réalisés par la société « Savoir Fer » dirigée par Alexandre GAUDINIÈRE. Il s'agissait de couvrir la cour extérieure d'une toiture métallique isolant aussi les loges.

Au mois d'octobre, fermeture du Centre Social : la grande baie vitrée, côté jardin, sera remplacée et l'escalier en colimaçon fermé. Nous espérons ainsi moins ressentir les effets du froid. Nous en profiterons pour installer des toilettes pour (PMR) personnes à mobilité réduite dans les loges et réaliser la peinture de la cuisine, de l'entrée et des bureaux de la secrétaire. Toutes mes excuses auprès des usagers pour la gêne occasionnée pendant cette période (environ 5 semaines). Des solutions ont été trouvées pour la poursuite des activités hebdomadaires, notamment à la salle du stade.

La campagne de dénomination des voies et la distribution de la numérotation devrait commencer en novembre.

En janvier, notre sentier des Ogres sera remis en état (parvis d'entrée, arbres coupés, les escaliers de la fosse...).



**DEPUIS LE DERNIER BULLETIN, DE BELLES FESTIVITÉS ONT EU LIEU POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DES ROUSSILLONNAIS ET DES TOURISTES**

Le bal du 14 juillet, fête belge, fête suisse, bal du 15 août, fête de St Jean, fête de la Saint Michel...  
le cinéma en plein air a eu un grand succès, « le Monde de Dory » a émerveillé petits et grands.  
Le talent à la guitare de Jean-Marc Duchemin a réveillé Georges Brassens fin juillet.



Feu de la Saint Jean



Fête Belge



Fête des tracteurs

**Quel bonheur que d'entendre ces hymnes nationaux résonner sur cette belle place de la mairie.  
La communion était parfaite, l'amitié au rendez-vous, balayant pour quelques instants  
un climat estival pour le moins difficile.**



Fête Belge

© Photos : Fabienne Kuster



Feu de la Saint Jean



© Photos : Marjorie Lavagne



Les boules

© Photos : Marjorie Lavagne



© Photos : Marjorie Lavagne



Fête de quartier aux Barbiers



Fête de quartier aux Barbiers



Fête de l'école

© Photos : Éliane Ponsa



## Enfin le l'Euro 2016 !!! Les soirées de match avec la France.

Aux « Couleurs » chez notre cher ami Michel INCERTI, avec près de 500 personnes vibrant pour la finale, quelle soirée !!!



© Photos : Marjorie Lavagne

C'était la grande fête populaire, la défaite de la France est presque passée inaperçue...



© Photos : Marjorie Lavagne



© Photos : Marjorie Lavagne



© Photos : Marjorie Lavagne

**Un bel été donc à Roussillon, toutes ces soirées se sont terminées sans incident et de bonne heure, dans le respect des riverains.**

Je n'oublierai pas les concerts à l'église, l'association "des musiques et des mots" qui ont émerveillé un public connaisseur, où profanes et initiés se sont régalés mais également notre semaine théâtrale en présence de la compagnie « Résurgences » avec les excellents Julien Barret et Appoline Roy chantant Barbara.



Fête Belge

© Photos : Fabienne Kuster



Bal de la Saint Jean



Fête de quartier aux Barbiers

Nous avons connu, cette année, une fréquentation touristique en hausse par rapport à 2015 si l'on en juge les finances.

Du 14 juillet au 20 août, la circulation et les parkings ont été un peu difficiles à gérer, le Conseil Municipal réfléchit à une amélioration avec l'utilisation du terrain du Sage. Nous nous félicitons de l'agrandissement du parking des Ocres, de celui des Sablons, celui de Porte Heureuse qui ont joué un rôle majeur.

Le Conseil Départemental doit revoir le rond point des Sablons et nous offrir une entrée correcte et sécurisée à l'ouest du village.

J'en profite pour remercier M. André BONHOMME qui a suivi ce chantier aux côtés de M. MION du Conseil Départemental. Ces travaux ainsi que les 2 « tourne à gauche » sur la D 900 seront entièrement financés par le département.

Voilà pour les travaux, sans oublier la poursuite des « cache-poubelles » dans la campagne. Le planning est complet pour les 6 mois qui arrivent.



Je remercie mes adjoints et le conseil municipal qui, sans relâche, m'accompagnent dans cette mission. Il y a énormément de travail et, je crois même qu'il s'en rajoute chaque année un peu plus. Nos finances sont impactées par le désengagement de l'État (urbanisme, temps scolaire, handicap, sécurité...), autant de charges que les municipalités doivent assurer.

Du côté de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et, plus spécialement dans mon domaine, la petite enfance, j'ai été affectée par le départ de Madame Sandrine ISSON, engagée dans une nouvelle voie professionnelle. Le service se restructure, les crèches de Saint- Saturnin et d'Apt (le nouveau Nid) devraient être terminées d'ici à quelques mois.



J'en profite pour remercier les généreux donateurs suite à l'appel aux dons des amis de l'Église. Cela fonctionne, merci aussi à ceux qui font un don à l'occasion des mariages, baptêmes et communions.

Merci à l'ensemble du personnel qui a su gérer la saison touristique et ses aléas.

Je vous souhaite un bel automne. ■

**Madame le Maire  
Gisèle Bonnelly**

# LA RENTRÉE SCOLAIRE

**U**n moment privilégié pour moi, à la rencontre des parents, des enfants, des enseignants et des employés municipaux.

Un effectif en légère augmentation cette année, encore 103 enfants répartis sur 4 classes. Environ 76 prennent leur repas à la cantine avec deux services : en premier, les maternelles assistés de François, puis les moyens et les grands à 12 h 40.

Une rentrée placée sous le signe de la sécurité, vous avez noté la présence de la Police Municipale au portillon d'accès. Différents exercices attentats intrusions sont prévus. Nous respecterons leur fréquence et les améliorations qui en découleront.

J'ai maintenu le ramassage scolaire, côté sud de la commune, dans un souci de préserver le sommeil des enfants et leur éviter de la fatigue.

Notre politique communale reste la même : réinvestir auprès des administrés les avantages financiers apportés par le tourisme. Et les enfants font partie de ma grande priorité tant au niveau des différents ateliers éducatifs, que du transport, des repas et de leur accueil. Je rappelle aussi l'entière gratuité des activités de l'aménagement du temps scolaire.



## LA SÉCURITÉ DOIT SE RENFORCER À L'ÉCOLE

Le lundi 19 Septembre 2016, André BONHOMME, 1<sup>er</sup> adjoint, le référent sécurité de la brigade de Gordes et moi-même nous sommes rendus à l'école pour une inspection détaillée des locaux et de ses extérieurs, répondant ainsi aux directives de la préfecture. Des travaux ont été fortement conseillés et nous allons les réaliser.

### Volet sécurité :

- Changement du portail du bas (accès à la cour) avec digicode.
- Digicode au portail du haut.
- Fenêtres de la façade nord, renforcement avec des barreaux de protection.
- Fenêtres des classes, de la cantine et de la salle polyvalente, pose de film occultant à l'intérieur.
- Une barrière avec badge sera posée dans le parking derrière le logement de fonction. Il sera utilisé exclusivement par les enseignants et le personnel éducatif.

### Volet accès handicapés :

- Changement de la porte d'entrée de la cantine.

**Je reste à l'écoute et comprends l'inquiétude des parents, par contre des règles strictes vont s'imposer et je veillerai à ce qu'elles soient respectées :**

- Plus aucun stationnement à l'école et ses abords.
- Plus aucun accès dans l'école au départ de Mme AVON notre directrice à 16 h 30. En ce qui concerne le centre de loisirs et le périscolaire, les parents qui récupèrent leurs enfants après 16 h 30 se signaleront au portail et emprunteront un passage piétonnier à l'extérieur de la cour.

**La facture sera lourde. Voilà les réponses que je peux apporter d'ici à quelques semaines pour que l'école reste ce que nous attendons d'elle, un lieu de paix et d'apprentissage des connaissances.**



## L'ENGAGEMENT FINANCIER DE LA MAIRIE POUR LES ÉLÈVES ROUSSILLONNAIS

### Pour la cantine :

Prix de revient ticket cantine : 6,30 €

Prix du repas payé par les parents : 2,40 €

avec mise en place de deux services et, depuis 2014, repas préparés à base de produits frais de saison provenant de producteurs locaux afin de réduire l'emploi des conserves et des surgelés.

### Pour les transports scolaires :

Organisés pour le primaire par la commune en régie

Prix pour les parents : 90 € / an

Le prix de référence du département est de 110 € / an.

Le transport est subventionné par le département mais la mairie doit reverser 110 € / enfant et par an au département. Coût pour la mairie : 20 € / enfant / an

Au final le département prend en charge 21 000 € (65 %), la mairie 9 000 € (28 %) et les parents 2 400 € (7 %).

2 véhicules sont utilisés pour éviter des circuits trop longs et de la fatigue aux enfants. Le transport côté sud n'est pas subventionné.

### Pour les TAP (Temps d'activités périscolaires du jeudi après-midi)

Coût annuel réel : environ 32 000 €

Gratuité pour les parents

Environ 80 enfants inscrits (2015-2016)

Subvention État 50 € / enfant soit environ 4 000 € / an

Coût restant pour la commune 28 000 €

### Activités Proposées cette année :

Sports, activités physiques (Club Apt Handball)

Activités artistiques autour de la couleur (OKHRA)

Initiation à la pratique des jeux d'échecs (M. Amar)

Activités environnement, cuisine (Centre Social Lou Pasquié)

Activités création de petits films, dessins animés,

marionnettes, ... (Ciné Manouche)

Activités expression corporelle, danse (Centre Social) ■

**BONNE RENTRÉE À TOUS !**



## À L'ATTENTION DE NOS ANCIENS

Le nouveau bureau, avec à sa tête Madame Aline CHEROUTE, poursuit les actions divertissantes du cercle Camille Mathieu. Le programme sera diffusé comme à son habitude.

Pour les deux manifestations importantes à venir que sont :

- Le repas des « 80 ans »,
- et le loto du dimanche 20 novembre 2016,

la mairie apportera, comme elle l'a toujours fait, son soutien à la fois technique, moral et financier. Afin de permettre d'avoir un prix correct pour le repas, la mairie prendra à sa charge les cadeaux, les fleurs, l'animation et le champagne.

En ce qui concerne les activités hebdomadaires tenues place Jean Eynard, elles seront installées dans un futur proche à l'IGN. Des travaux sont actuellement en cours afin de rendre ces locaux plus grands et dans un état neuf. Une chose est sûre, plus de problème de parking ! En ce qui concerne les personnes du village, n'oubliez pas le covoiturage. Cela se faisait déjà pour les personnes de l'extérieur.

Une petite mise au point s'impose, ce déplacement apportera un confort maximum (d'espace et de parking). Vous ne serez donc pas isolés de la vie du village, mais bien à l'aise pour organiser les petits repas extérieurs et autres.

Mon implication ainsi que celle de mon Conseil Municipal en matière d'association et de soutien aux Anciens n'est plus à démontrer ■

**Madame le Maire**



© Photos : Majorie Lavagne



Boules, la Saint Michel

© Photos : Majorie Lavagne



Inauguration Fonts Baptismaux

## AUX URNES

Afin de mieux organiser vos vacances et vos week-ends pour 2017 :

Élections Présidentielles :

- 23 avril 2017 (1<sup>er</sup> tour)

- 7 mai 2017 (2<sup>ème</sup> tour)

Élections Législatives :

- 11 juin 2017 (1<sup>er</sup> tour)

- 18 juin 2017 (2<sup>ème</sup> tour)

Voter est un acte citoyen ■

**Madame le Maire**



## DES SANGLIERS SUR LE STADE

Le lundi 26 septembre nous avons constaté d'importants dégâts sur la pelouse et les clôtures du stade municipal.

N'ayant pas achevé les dégâts comme il se doit, les sangliers sont revenus le lendemain. Nous cherchons rapidement les solutions adéquates. J'ignore, à ce jour, quand il sera à nouveau praticable. Mes collègues des mairies voisines nous aideront sportivement à maintenir les entraînements et les matchs de la saison. Je les remercie par avance. Parents et enfants devront être patients, je n'ai pas de solution miracle ■

**Madame le Maire**



Les sangliers sont passés

# OPÉRATION DE MISE EN CONFORMITÉ DU CIMETIÈRE COMMUNAL



## PROCÉDURE DE REPRISE DES SÉPULTURES SANS CONCESSION RELEVANT DU RÉGIME DU TERRAIN COMMUN

Les habitants de la commune le savent bien, il se peut que certaines familles aient fait inhumer leurs défunts dans une sépulture, sans être titulaires d'une concession dans le cimetière. Ces tombes relèvent donc du régime du Terrain Commun, dont le carré n° 2 du cimetière communal a été et demeure spécialement affecté à cet effet.

Parmi ces sépultures, il apparaît que certaines d'entre elles ont cessé d'être entretenues voire sont dans un état de détérioration avancée.

En tout état de cause, au regard de la législation en vigueur dont l'origine est fort ancienne (décret du 23 Prairial An XII), les inhumations en terrain commun (appelé par le passé, de manière inadaptée, la « fosse commune ») sont faites dans un emplacement du cimetière communal mis gratuitement à disposition de la famille pour une durée qui ne peut excéder, par principe, cinq ans dès lors qu'il n'en a pas été décidé autrement.

La tombe n'est alors pas destinée à recevoir plusieurs défunts de la même famille et, a fortiori, un caveau de plusieurs places. Une pierre tombale (ou tout autre signe indicatif de sépulture) peut néanmoins y être installée.

Pour autant, la gratuité de l'occupation du terrain n'emporte aucun droit pour la famille d'en disposer librement ou d'en réclamer la prolongation de son utilisation au-delà de la période réglementaire, à la différence des concessions funéraires, quand bien même plusieurs défunts y ont été inhumés, que ce soit dans un caveau ou en pleine terre.

Aussi, passé ce délai, la commune est en droit de procéder à la reprise des sépultures établies en Terrain Commun et de libérer les terrains en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

Par ailleurs, il faut savoir que seule la concession permet à chacun de bénéficier d'un droit « privatif » d'occupation et de jouissance d'une parcelle de terrain du cimetière afin d'y fonder sa propre sépulture et celle de tout ou partie de sa famille.

La concession est alors attribuée moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fixé par la commune au même titre que la ou les durée(s) proposée(s).

Une fois la contribution honorée, des droits sont alors ouverts et garantis à la famille pendant la durée concédée sous réserve que le concessionnaire puis ses ayants droit assurent autant que de besoin le renouvellement de la concession en temps opportun et maintiennent la sépulture et les monuments en bon état d'entretien et de solidité.

En conséquence, forte de ce constat et soucieuse de concilier l'intérêt des familles avec les obligations légales, l'équipe municipale a décidé, préalablement à la reprise des sépultures relevant du régime ordinaire, d'accorder un délai aux familles concernées afin de leur permettre de se faire connaître en mairie et de prendre toute disposition qu'elles jugeraient utiles concernant leurs défunts.

À ce titre, les familles disposent jusqu'au 30 septembre 2017.

Passé ce délai, la commune procédera à la reprise des sépultures, en l'état et les restes seront ré-inhumés avec toute la décence requise dans une sépulture communale convenablement aménagée dite « ossuaire ».

Afin de respecter scrupuleusement la législation en vigueur et faire en sorte que cette démarche se déroule dans les meilleures conditions avec la nécessaire précision juridique, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : le Groupe ELABOR, département « Cimetières de France ».

Néanmoins, la participation active de tout un chacun par la communication en mairie de tout renseignement complémentaire au sujet des défunts qui sont inhumés dans ces sépultures et de leur famille est un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission. Notre commune pourra alors retrouver, à l'horizon 2015-2016, un cimetière à la fois conforme à la législation, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site, lieu de repos éternel et de recueillement ■

**Madame le Maire**

# Mots des élus

## PLAQUES DE RUES ET NUMÉROS DE MAISONS

**A**près un très long travail mené par la mairie, avec des élus et agents de la mairie mais aussi avec des habitants de Roussillon, toutes les voies, rues, routes et chemins de la commune ont été nommés. Des numéros métriques ont été attribués à chacune des maisons.

Ensuite, le même groupe de travail a été amené à choisir les modèles de plaques de rues et de numéros. Ont été retenus des modèles lisibles et qui restent dans le style et les couleurs du village.

Après consultations de différentes entreprises, deux modèles de plaque de rues et de numéros ont été choisis :

- **Pour le centre piétonnier du village**, ce sont des plaques en lave émaillée qui ont été retenues, pour rester dans le style de ce qui existe déjà. C'est Madame Hélène Guimet de Saint Saturnin les Apt qui réalisera ces plaques de rues et de numéros. Vous pouvez voir son travail, le jeudi matin, au marché de Roussillon.
- **En ce qui concerne les routes et chemins**, les plaques seront réalisées par la société Carol Pub qui est située dans la zone d'activité des Bourguignons à Apt.



Dans le courant de l'automne et de l'hiver, les plaques seront posées par le personnel technique de la mairie : les plaques de rues d'abord, puis ensuite celles des numéros.

**Les listes des voies et des numéros par voie sont toujours consultables en mairie.**

**Les nouvelles adresses deviendront officielles** lorsque les plaques seront posées. Chaque habitant de la commune recevra un courrier émanant de la poste et lui précisant sa nouvelle adresse et les principales démarches à effectuer auprès de différents organismes pour les informer de cette nouvelle adresse ■

**André Bonhomme 1<sup>er</sup> adjoint  
et Sabine Gatin conseillère municipale**

## BAPTÊMES D'HÉLICOPTÈRE ET SURVOLS DE ROUSSILLON

**L**a mairie de Roussillon, bien que n'étant pas responsable, présente aux habitants de la commune ses excuses, pour la gêne occasionnée par les survols de la commune, par hélicoptère, de façon permanente durant le vendredi 26, mais surtout le samedi 27 et le dimanche 28 août.

Ces vols qui ont causé une nuisance sonore et qui ont aussi porté atteinte à l'intimité que l'on est en droit d'avoir dans son jardin, étaient organisés par des acteurs privés. La mairie n'est absolument pas responsable de cette manifestation et avait auparavant tenu à signaler aux organisateurs son opposition à ces vols précisément du fait de la gêne sonore que cela allait occasionner et aussi des risques d'incendie générés par cette activité en période de grande sécheresse. L'autorisation d'utiliser l'espace aérien ne relève pas de la mairie mais de la préfecture ■

**Sabine Gatin conseillère municipale**

# DÉBROUSSAILLEMENT RÉGLEMENTAIRE

Le débroussaillage réglementaire concerne les propriétaires de terrains, de constructions et d'installations situés à l'intérieur et à moins de 200 mètres de bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues ou maquis.

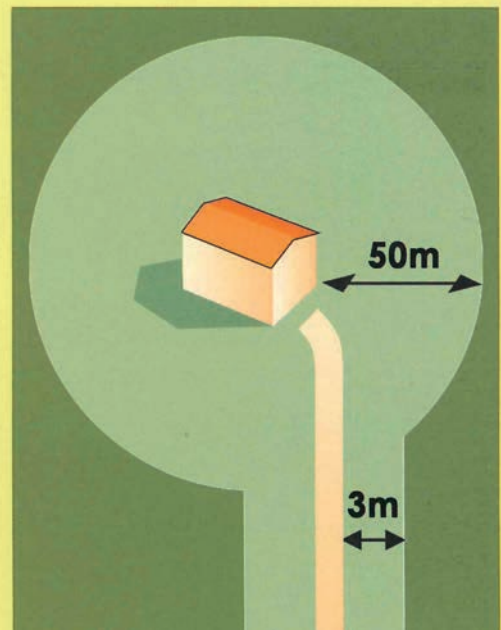
L'obligation de débroussailler et le maintien en l'état débroussaillé sont définis par les articles L134-6 et suivants du code forestier.

Pour tous renseignements supplémentaires, contacter le responsable comité feu de forêt, Marc Jean en vous adressant à l'accueil de la mairie au 04.90.05.60.16 ■

Marc Jean

1) Cas général : votre propriété est située en zone non urbaine :

Vous devez débroussailler les abords de toutes les constructions :  
 - dans un rayon de 50 mètres autour des bâtiments ou installations de toutes natures (y compris les piscines).  
 - 3 mètres de part et d'autre des chemins privés y donnant accès.



Ces travaux sont à la charge du propriétaire de la construction ou de ses occupants (locataires, fermiers...). Ce principe relève de l'application de l'article 1384 du Code civil selon lequel toute personne doit assumer la responsabilité des choses qu'elle a sous sa garde. En conséquence, la mise en œuvre des mesures de sécurité destinées à protéger le bien bâti incombe effectivement au propriétaire de ce dernier.

**TOUT BRULAGE DE DECHETS VERTS ISSUS DES MENAGES, DES PROFESSIONNELS ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES EST INTERDIT**  
 (infraction réprimée par l'art. 132-13 du code pénal)

POUR LES CAS DEROGATOIRES CI DESSOUS: INCINERATION POSSIBLE UNIQUEMENT DE 08h00 à 16h30

**ZONE 1** Vous êtes propriétaire d'une habitation ou exploitant agricole

Incinération possible, selon les périodes (tableau ci-dessous), uniquement si les déchets verts sont générés ou liés :  
 - à une obligation légale de débroussaillage liée au risque feux de forêts (Art. L134-6 du code forestier),  
 - directement à l'exploitation agricole.

EN RESPECTANT CE CALENDRIER

Janvier/Février	1er Mars/15 Avril	16 Avril/31 Mai	1er Juin/15 Octobre	16 Octobre/31 Décembre
POSSIBLE	INTERDIT	POSSIBLE	INTERDIT	POSSIBLE
	SALIF DEROGATION PREFECTORALE		SALIF DEROGATION PREFECTORALE DANS LE CADRE DE TRAVAUX MOTIVES PAR UNE REELLE NECESSITE	

**ZONE 2 et 3** Vous êtes exploitant agricole

Incinération possible toute l'année, uniquement si les déchets verts sont générés ou liés directement à l'exploitation agricole.

**ZONE 3** Vous êtes exploitant agricole

Ecobuage possible au delà de la limite des 400m de la zone boisée

DANS TOUS LES CAS, INCINERATION INTERDITE SI VENT > 40 km/h RAFALES COMPRISES OU EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE



## PUBLICITÉ ET PRÉ-ENSEIGNE

Le projet de publicité, enseigne et pré-enseigne mené par la mairie avec le parc du Luberon avance, très doucement, beaucoup trop doucement puisque le plan de jalonnement qui devait être fourni en juin n'est toujours pas disponible. En effet, ce projet est mené conjointement par une quinzaine de communes situées sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon et certaines communes n'ayant pas fourni les données nécessaires, la société chargée du travail a dû décaler la fourniture des résultats. Le plan de jalonnement hors agglomération, et notamment sur les départementales de la commune devrait donc être disponible prochainement et nous vous en informerons.

Pour rappel, la publicité est régie par des textes du ministère de l'environnement ainsi que des textes de sécurité routière auxquels s'ajoutent des règles du département du Vaucluse pour ce qui concerne les routes départementales, ainsi que par la charte du parc naturel régional du Luberon.

La commune, à partir de ces réglementations complexes, a élaboré un règlement dont la priorité est la signalisation la plus efficace des différentes activités situées sur notre commune.

Nous vous informons que seuls les chambres d'hôtes et gîtes faisant l'objet d'un classement auprès du département et de l'office de tourisme intercommunal pourront être signalés, selon les règles du département.

Toute pose de signalisation, enseigne ou publicité doit au préalable faire l'objet d'une demande en mairie, que ce soit pour une activité fixe ou pour une manifestation provisoire.

Sont totalement interdites les poses d'affiches fixes ou provisoires sur les poteaux de signalisation routière, poteaux électriques ou de téléphone.

Gardons beaux les paysages de la commune tout en rendant efficace la signalisation des activités de la commune ■

**Sabine Gatin**  
Conseillère municipale

## MERCI !

ALAIN MILON

SENATEUR  
DE  
VAUCLUSE

PRESIDENT DE LA  
COMMISSION DES  
AFFAIRES SOCIALES

Faisant suite à notre visite du 7 septembre dernier dans votre commune, nous tenons à vous remercier particulièrement pour votre accueil chaleureux.

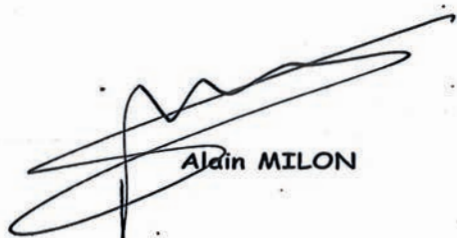
Nous avons apprécié votre attention, et celle de vos collègues, à l'occasion de cette tournée sénatoriale d'été qui s'inscrit dans la pure tradition républicaine.

En nous recevant, vous avez non seulement honoré cette tradition mais vous nous avez également permis de mieux cerner les préoccupations des élus locaux avant la reprise de la session parlementaire. Cet échange est, bien évidemment, indispensable sachant que le Sénat a pour mission constitutionnelle de représenter, au sein du Parlement, les collectivités territoriales.

Nous tenons à vous remercier également pour la pause rafraîchissements, fort appréciée.

Restant à votre entière disposition pour soutenir, dans le cadre de nos mandats électifs, les intérêts de votre commune, nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

*Amities*



Alain MILON



Alain DUFAUT

# L'école du

## CLASSE PS / MS / GS DE CÉCILE FERRIER



### Dans la classe maternelle il y a 24 enfants :

11 filles et 13 garçons,  
9 petites sections, 10 moyennes sections et 5 grandes sections.

> **Il y a plusieurs coins de jeux** : les déguisements, une bibliothèque, la dinette, la ferme, les poupons, la peinture, les ordinateurs, les légos, le garage et le train, le tableau pour écrire et dessiner.

> **Dans la salle de motricité** on fait des danses, des jeux et des rondes.

> **On a observé des animaux apportés par les élèves** : des papillons, des canetons, des crabes, des tortues, des mantres-religieuses, des sauterelles, des mues de cigale, une mue et un oeuf de serpent...

> **Dans la classe** on lit des livres, on chante des chansons et on fait des activités pour apprendre beaucoup de choses.



**Cécile Ferrier**

# Val des Fées

## CLASSE GS / CP / CE1 DE MARION VINCENT



Dans notre classe,  
il y a 23 élèves répartis sur trois niveaux :  
8 GS, 10 CP et 5 CE1.

**C'est bien !**  
Les grands aident les petits, par exemple,  
pour lire et écrire.

Cette année, nous travaillons sur le thème de l'arbre  
et des forêts de notre région avec le Parc du Luberon.

Nous vous donnerons régulièrement des nouvelles dans  
notre journal de classe : « Le petit écolier » qui paraît  
chaque veille de vacances.

**Marion Vincent**



## CLASSE CP / CE1 / CE2 DE CHRISTOPHE ARNAUD



### Coucou tout le monde, c'est nous, les CE1/CE2 !

Cette année, nous sommes 26 dans la classe.

Il y a : 15 CE1 qui découvrent le maître (Monsieur Arnaud Christophe) et 11 CE2 qui le connaissent déjà.

**Nous sommes sur la ligne de départ, prêts pour réussir une nouvelle année scolaire dans notre école du Val des Fées.**

**Classe de CE1/CE2**





## CLASSE CM1 / CM2 DE CHANTAL AVON



**Youpi, c'est la rentrée !**

**Contents de revoir la maîtresse et nos ami(e)s, de retrouver la cour et ses arbres !**

**Heureux de retrouver la classe !**

**Va falloir se motiver !  
(pour avoir de bonnes notes !)**

**L'école, c'est cool !!!**

**Classe de CM1/CM2**



## CANTINE DE L'ÉCOLE, LA RENTRÉE !

**U**ne rentrée bien remplie à la cantine de l'école avec 87 enfants à table tous les jours sur un effectif de 103 élèves scolarisés.

Comme les deux années précédentes nous maintenons l'opération « **De la Ferme à ta Cantine** » qui vise à donner aux enfants une alimentation à base de produits frais, de saison et le plus local possible.

Le magasin de producteurs «**Naturellement Paysan**» à **Coustellet** livre notre cantine 2 fois par semaine en fruits et légumes. **La viande est principalement achetée chez notre boucher du village, tout comme le pain chez notre boulanger.**

**Les menus sont établis en fonction de la saison et des recommandations nutritionnelles en vigueur.**

**Notre cantinière Isabelle Angel**, toujours aussi passionnée, reste fidèle au poste et pour que nos enfants consomment des produits frais et de saison, sa journée commence à 6 h 30. Jusqu'à l'heure du déjeuner, elle lave, épluche, découpe, pare, cuisine soigneusement les légumes et autres aliments frais.

Durant cette année encore, toute cette ribambelle goûtera aux céréales les plus méconnues comme le petit épeautre ou le quinoa, consommera des lentilles ou des pois chiches en graines sèches qui auront été réhydratées la veille comme à l'ancienne méthode, la plus naturelle.

**La santé de nos enfants, nous le savons, passe par l'assiette et nous mettons tout en œuvre pour maintenir cet objectif.**

**Très belle année scolaire et nutritionnelle à tous nos enfants !**

**Thérèse Mazzolini**



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

**R**appel de l'année écoulée.

En octobre 2015 l'APE a organisé son Assemblée Générale où un apéritif a été offert.

Côté budget, comme à leur habitude, le loto, la tombola de Noël et celle de fin d'année scolaire ont permis l'approvisionnement des caisses de l'association, mais pas seulement puisque l'APE a également tenu la buvette lors de la «soirée poésie» ainsi que la soirée «Que la joie demeure avec les mots et les couleurs».

Avec l'argent récolté, l'APE participe financièrement à la vie de l'école :

- L'APE a offert les cadeaux de Noël pour un montant de 100 € par classe ainsi que le goûter de Noël à chaque élève.
- En accord avec le corps enseignant, le CARNAVAL n'a pas eu lieu dans les rues du village mais seulement dans la cour de l'école ( plan vigipirate). À la place, un spectacle a été présenté aux enfants (valeur 700 €) et des bonbons ont été offerts.
- Un séjour à Buoux a été organisé pour la classe CM1/CM2 de la directrice. L' APE a participé, à hauteur de 200 €, afin de diminuer le coût restant à la charge des familles.
- L'APE a également payé la moitié du transport (valeur 650 €) lors de la sortie de fin d'année en juin 2016 au naturoptère à Sérignan du Comtat.
- Comme chaque année, les élèves de CM1/CM2 ont bénéficié de cours de voile au plan d'eau d'Apt. (valeur 1 078 €)

Pour finir l'année en beauté, une journée champêtre a eu lieu le 3 juillet 2016 où une bonne paëlla a été gentiment préparée par Françoise et son mari avec l'aide d'Isabelle. Cette journée a été très réussie et appréciée par les personnes présentes malgré la chaleur. Nous remercions toutes les personnes venues pour aider à la mise et place ainsi que toutes les personnes présentes ce jour-là.

Nous remercions également les parents qui nous ont aidés de par leur présence pour tout ce qui est logistique ou bien pour les gâteaux préparés lors des différentes manifestations. ■



## REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

**C**hers parents,

nous vous remercions d'avoir participé au vote du 7 octobre 2016 pour l'élection des représentants des parents d'élèves. Sont élus :

- Cynthia Raynaguet
- Laëtitia Hucke
- Charlène Amand
- Lionel Tribollet

Nous sommes à votre disposition pour échanger sur les sujets concernant l'école et les transmettre au conseil d'école. Le 1<sup>er</sup> aura lieu le 4 novembre 2016.

Dès à présent, nous vous demandons de nous transmettre vos questions, remarques et demandes d'informations afin de préparer ce conseil d'école.

Vos retours sont souhaitables au plus tard pour le 2 novembre en précisant votre nom dans une enveloppe cachetée et remise à l'enseignant de votre enfant, ou par mail :

[ecoleduvaldesfees@laposte.net](mailto:ecoleduvaldesfees@laposte.net)

Un compte rendu du conseil sera affiché au tableau d'information de l'école. ■

**Les représentants des parents d'élèves**

# URGENT !

## L'APE recrute un Père Noël

pour une après-midi  
avant le 15 décembre 2016.

Merci de nous contacter au  
**06 15 24 74 04**

# La Médiathèque

**L**a médiathèque entre dans l'automne, mais ses feuilles persistent.

À compter du mois d'octobre la médiathèque va revenir à ses horaires habituels, à l'issue d'un été au cours duquel vous avez été particulièrement nombreux à la fréquenter.

Nos horaires d'ouverture seront donc les suivants, à partir du 3 octobre et jusqu'à l'été prochain.

<b>Lundi</b>	9 h - 17 h
<b>Mardi</b>	14 h - 19 h
<b>Mercredi</b>	14 h - 17 h
<b>Jeudi</b>	9 h - 13 h
<b>Vendredi</b>	14 h - 19 h



Contact : 04.90.05.56.40  
mediathequeroussillon84@gmail.com

**Très bon anniversaire Muriel !**



**NOUVEAU**



Depuis quelques semaines, la médiathèque est dotée de la WIFI qui permet à tous les adhérents du réseau des médiathèques « des monts et vallée du Calavon » de se connecter à Internet, sur portable, tablette ou mobile. Pour en bénéficier, il suffit de demander le mot de passe à l'accueil.

**à la médiathèque !!**

**ressources numériques, la Médiathèque 2.0**

D'autre part, depuis le 3 octobre le Service Livre et Lecture et la Médiathèque de Roussillon vous proposent de consulter chez vous, gratuitement 24 h / 24, des films, la presse, des méthodes de langue, le code de la route, jeux, etc.

Inscrivez-vous sur :

<http://vacluse.mediathèque.fr> et laissez-vous tenter.



## LE SALON DU LIVRE ET DE L'ILLUSTRATION JEUNESSE

Comme chaque année l'événement de cet automne sera le salon du livre et de l'illustration jeunesse qui se tiendra le week-end des 26 et 27 novembre.

Réservez d'ores et déjà ces dates sur vos agendas.

Cette année encore, deux auteures nous font le plaisir de venir à notre rencontre pour nous présenter leurs ouvrages. Il s'agit de :

Anne Cortey et Janik Coat.

De nombreux ateliers vous attendent et un merveilleux spectacle gratuit vous sera proposé le dimanche.

D'autre part, l'équipe de la Médiathèque a le plaisir de mettre, à nouveau, en place :

## LE CLUB DE LECTURE

(ouvert à tous, adhérents ou non).

Il se réunit le dernier mardi de chaque mois de 16 h à 18 h à la médiathèque.

Voici le calendrier proposé :

27 septembre 2016	28 mars 2017
25 octobre 2016	25 avril 2017
29 novembre 2016	30 mai 2017
31 janvier 2017	juin 2017 date à définir
28 février 2017	

À chaque rencontre, deux temps d'échange sont mis en place :

- tour de table sur l'ouvrage soumis à la lecture collective permettant à chacun de donner ses impressions dans une ambiance bienveillante, respectueuse et conviviale.
- En fin de séance, les participants font découvrir leurs coups de cœur (livre, revue, DVD, CD...).



## LA SÉANCE DU VENDREDI

Ces projections cinématographiques gratuites et ouvertes à tous, adhérents ou non, auront lieu chaque premier vendredi du mois (exception faite du 9 décembre) à partir de 17 h 30, dans la salle du conseil municipal le 7 octobre (accès obligatoire par ascenseur depuis la médiathèque) et dans la salle Casteau, rue Richard Casteau (la rue qui monte à la mairie) pour les séances de novembre à mars. Les lieux des projections suivantes seront précisés ultérieurement.

Pour cette année, nous avons choisi d'alterner les films adultes et les films tous publics auxquels nous vous incitons vivement à venir en famille. **Le programme des projections 2016-2017 sera le suivant :**

7 octobre 2016 à la médiathèque	<b>In the mood for love</b> réalisé par Kar-Wai Wong (durée 1 h 38), une belle histoire d'amour mélancolique et romantique, dernier chef d'œuvre du XX <sup>ème</sup> siècle (sorti en 2000).
4 novembre 2016 salle d'exposition Casteau	<b>Chat noir, chat blanc</b> réalisé par Emir Kusturica (durée 2 h 10), comédie burlesque au rythme endiablé, portée par la musique trépidante de Goran Bregovic.
9 décembre 2016 salle d'exposition Casteau	<b>Une séparation</b> réalisé par Asghar Farhadi (durée 2 h 03), oscar 2012 du meilleur film en langue étrangère, drame iranien à la fois grave et brillant.
6 janvier 2017 salle d'exposition Casteau	<b>Moonrise kingdom</b> réalisé par Wes Anderson (durée 1 h 30), comédie romantique entre adolescents où des grandes stars hollywoodiennes (Bruce Willis, Edward Norton, Bill Murray) sont tournées en ridicule.
3 février 2017 salle d'exposition Casteau	<b>Head on</b> réalisé par Fatih Akin (durée 1 h 47), encore un drame romantique, considéré par beaucoup comme le meilleur film allemand de ce siècle.
3 mars 2017 salle d'exposition Casteau	<b>Le Pays bleu</b> réalisé par Jean-Charles Tacchella (durée 1 h 45), une comédie toute en couleurs, puisque tournée à Rousillon en 1977.
7 avril 2017 lieu à définir	<b>La soif du mal</b> réalisé par Orson Welles (durée 1 h 48), LE chef d'œuvre du film noir.
5 mai 2017 lieu à définir	<b>L'extravagant voyage du jeune et prodigieux TS Spivet</b> réalisé par Jean-Pierre Jeunet (durée 1 h 45), l'épopée américaine d'un gamin, inventeur de génie.
2 juin 2017 lieu à définir	<b>Brazil</b> réalisé par Terry Gilliam (durée 2 h 22), un film d'anticipation grandiose et poignant, librement inspiré de « 1984 » de George Orwell.

À chaque rencontre, deux temps sont mis en place :

- courte présentation du film suivie de sa projection.
- échanges entre les participants, à l'issue du film.

En attendant de vous voir dans nos locaux, nous vous souhaitons de beaux moments. Et n'oubliez pas de découvrir les nouveautés que nous offrons régulièrement ■

# Hommage

## JEANINE ROMAN NÉE BRAUN

« **Je l'ai connue enfant.** Le papa et la maman sont décédés à peu de temps d'intervalle. La grand-mère, le tonton Escoffier et Agnès les ont élevées avec sa sœur. Jeanine a grandi et ensuite les a accompagnés durant leur vieillesse.

**Mariée à Serge ROMAN ils formaient un ménage très uni.** Après le départ brutal de Serge, Jeanine a eu beaucoup de mal à se rétablir. Après quelques mois, Éric l'a décidée à rentrer dans la maison de retraite de ST SATURNIN LES APT où il y avait sa sœur. Après le décès de Michelle, Éric a décidé de ramener sa maman dans le village du Var où il habite. Jeanine voyait ainsi son fils plus souvent et sa petite qui était sa joie »

### Mme ROMAN en service de la Mairie

Mme Jeanine ROMAN a commencé à travailler pour notre commune le 01/10/1956. Elle a assuré pendant quarante ans l'entretien des locaux municipaux : classes de l'école, bureaux de la mairie, salle des fêtes et office de tourisme. Elle a été à la retraite le 01 novembre 1995.

**Nous soulignons la gentillesse et la discrétion dont elle a fait preuve.**

**Nous renouvelons à son fils, sa belle-fille et petite-fille toutes nos sincères condoléances■**



© Photos : ERIC ROMAN

Hélène ALBERTINI

# Mise à l'honneur

## CELA AURAIT PU SE PASSER AU PONT JULIEN

**U**n cri d'horreur. Un bruit lourd. Et puis – plus rien. L'homme en haut du Pont Julien tourna la tête. La jeune femme qu'il avait vaguement aperçue il y a quelques instants avait disparu. Il se pencha. Eh oui, 8 mètres plus bas gisait un corps humain. Il fonça vers le bout du pont, accéléra encore et arriva sur le lieu de l'accident. Du calme; ne pas paniquer, c'est-ce qu'on lui avait dit.

La victime reposait sur le dos, les yeux fermés. Morte ? Une chance : la chute s'est terminée sur une surface de sable herbeux, la tête par contre avait heurté un galet. L'homme prit les mains de la victime, la secoua doucement. « Madame, vous m'entendez ? Vous pouvez parler ? Madame !! » Mais aucune réaction.

Était-elle morte ? Doucement, l'homme palpait la tête : non, pas de fracture, d'une plaie suintait un peu de sang, mais rien de grave. Alors, l'homme tira doucement la tête vers l'arrière, le menton vers le bas, pinça le nez et approcha l'oreille à la bouche en observant le ventre et la poitrine de la jeune femme. Et voilà : un faible bruit de respiration était perceptible. Vite le pouls : oui, faible mais régulier. Ouf, la situation n'était donc pas désespérée.

Qu'est-ce qu'on lui avait dit au cours de la formation ? Il faut donner une position à la victime pour que, inconsciente elle ne s'étouffe pas avec sa langue. Alors, comment procéder ? Ah oui : écarter le bras droit de la victime, saisir sa main gauche et l'appuyer contre sa joue droite, soulever la jambe gauche et la poser à droite de

l'autre jambe. Par ces gestes, l'homme obtint une position stable de la victime ce qui enlevait le risque d'étouffement.

L'homme respira. Restait à appeler avec son portable les secours. Et 15 minutes plus tard une ambulance des sapeurs pompiers prit en charge la jeune femme et partit, direction hôpital.

L'homme, un CCFF de Roussillon, rentrait chez lui, content. Dans une formation de premier secours chez les sapeurs pompiers de Gordes il avait appris les gestes qui sauvent. Et il avait sauvé une vie.

Cette histoire est une fiction, mais pas la formation mentionnée plus haut, organisée par les CCFF de Vaucluse pendant tout un long samedi.

J'y ai participé et c'était du temps utilement employé.

**Secourir, ça s'apprend■**

Dieter Dumrath



© Photos : Brigitte Dumrath

# Du nouveau dans les commerces et services

## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE À LA TREILLE

**L'**eau à la bouche... !  
*Se régaler à Roussillon c'est entrer dans la ronde des saveurs et des couleurs... dans l'une des plus vieilles maisons. Au pied du Castrum, adossé aux remparts, Vue plongeante sur le cœur du village, Sous la vigne, vieille de 168 ans, Terrasse aérée en saison, salle voutée l'hiver.*

Le restaurant « La Treille » sa cuisine inventive, qui épice avec bonheur les produits locaux... la brésaolla, la bourratta, le gigot d'agneau au jus des garrigues et sa ratatouille, le tataki de thon... et la découverte d'autres bonnes choses...

au gré des mois de février à décembre, le tout arrosé du Canorgue 'Bio', du Tara, des vins de la cave de Lumières...

Et pour commencer, continuer, ou finir... sa traditionnelle, moelleuse et savoureuse omelette aux truffes...

Annie, fille de Georgette, et son mari Paul vous y convient... et vous offrent le « Kir des ocres », partage de ce moment de plaisir...

Un tél : 04 90 05 64 47 pour être attendu et choyé■

**Jean-Yves Denmat.**



## L2C EVENT'S POUR VOS RÉCEPTIONS

**E**ric Gelsomino, un enfant du pays revient sur Roussillon.

Il a monté son entreprise : **L2C Event's** et propose la location de matériel de réception, pour tous types d'événements ! Quel que soit le thème de votre réception et pour être à la hauteur de vos rêves même les plus créatifs, l'équipe vous accompagne dans toutes vos réceptions que vous soyez professionnels ou particuliers.

Ils mettent à votre disposition un catalogue de matériel professionnel : tables, chaises, housses, vaisselle, mange-debout, chapiteaux, matériel de cuisine... soit une centaine d'articles et autres éléments indispensables à l'organisation de votre événement pour qu'il soit réussi.

**Les principaux facteurs de leur succès :**

- équipe à l'écoute de vos envies
- prix compétitifs
- livraison et récupération du matériel de qualité à l'endroit voulu
- prise en charge du nettoyage vaisselle et matériel
- l'équipe se charge de tout, profitez de votre réception !

L2C Event's vous livre **7j/7 et 24h/24** ( 1 à 20 m<sup>3</sup> de matériel), **sur la commune, le Vaucluse ou la région■**

Contact : **Éric Gelsomino**  
 Quartier Saint Andrieu  
 84220 Roussillon  
 eric.gevent@gmail.com  
 tél : 07.60.03.17.51



# Vie

## LA ST



### À L'ÉGLISE SAINT MICHEL, INAUGURATION DES FONTS BAPTISMAUX



**J**e suis priée d'excuser Maurice CHABERT, Président du Conseil Départemental de Vaucluse, Dominique SANTONI, Maire d'Apt, Vice Présidente du Conseil Départemental de Vaucluse, Julie TUGAS, conservatrice des monuments historiques. Je salue la présence de Madame LEONELI représentante des monuments historiques - côté patrimoine mobilier.

**Depuis des décennies, les différents maires qui m'ont précédée se sont toujours intéressés à notre belle église Saint-Michel.**

Nous sommes aujourd'hui réunis pour honorer les fonds baptismaux, œuvre majeure du sculpteur Alexis POITEVIN né à Roussillon. Cette œuvre a été réalisée en 1791.

Classée monument historique en 1963, cette œuvre avait été malmenée, dégradée par des fuites d'eau venant de la toiture. Dans un premier temps, cette toiture a été restaurée.

À la demande du Conseil Municipal, nous avons contacté Madame Julie TUGAS (conservatrice des monuments historiques de la région « PACA ») : d'abord le temps des préconisations puis des consultations et enfin devis pour étude.

C'est l'atelier Bouvier qui sera retenu pour 13 440 €, la subvention de la DRAC s'élève à 5 600 €. C'est au Premier Adjoint : André BONHOMME que je confierai cette tâche honorifique pour Roussillon et je le félicite aujourd'hui.

Le résultat de l'appel d'offre retiendra l'atelier Bouvier pour 58 611 € financés comme suit :

Subvention de la DRAC :	24 421 €
Les amis de l'église :	10 000 €
Deniers municipaux :	24 190 €

Un véritable travail d'orfèvre comme vous pouvez le remarquer va alors commencer. Les travaux s'engagent, ils dureront 4 mois. Ils sont réalisés avec précision et délicatesse.

**Mes remerciements vont à** Damien MERCIER notre architecte conseil, Madame Julie Tugas, M. Robert Jourdan conservateur régional et Pierrick Rodriguez de la DRAC PACA, M. Jean-Loup BOUVIER, Madame Christine GOUBERT, les amis de l'église et d'autres donateurs.



**Dans le respect de notre église et de tous les administrés, après la toiture et la consolidation du cœur de la nef déjà effectués, d'autres travaux seront entrepris, menuiseries, façade ouest, entrée et accès handicapés.**

**Le Conseil Municipal est fier de vous réunir aujourd'hui, week-end de la Saint-Michel, pour honorer les fonds baptismaux qui ont assisté tant de Roussillonnais dans leur baptême ■**

**Madame le Maire**



# culturelle de Roussillon

## MICHEL , 2 ÉVÉNEMENTS MAJEURS

### AMICALE DES BOULES

© Photos : Marjorie Lavagne

Madame le Maire,

Madame, nous tenons à remercier les élus de votre conseil municipal, vos services techniques et administratifs pour l'aide fournie par la municipalité à l'occasion des festivités bouliste de la St Michel les 24, 25 et 26 Septembre 2016. Nous vous remercions vous, Madame le Maire par votre présence et votre compréhension.

Pour ces fêtes, un partenariat avec le Restaurant des Couleurs, les entreprises Chomette, Fournier, Lavagne et l'entreprise Progress d'Apt, nous ont permis de financer ces 3 journées.

Ces 3 journées permettent de faire connaître notre activité bouliste, de promouvoir notre club (4 nouvelles licences) et de promouvoir le village au sein de la communauté bouliste (joueurs venus du Vaucluse, Bouches du Rhône, Alpes de Hautes Provence, Var et Gard).

#### En chiffres :

42 Joueurs et joueuses la journée du 24 Septembre  
78 Joueurs et joueuses la journée du 25 Septembre  
138 Joueurs et joueuses la journée du 26 Septembre  
Soit au total 258 joueurs sur les 3 jours

Au repas du 26 Septembre : 117 présents

Il faut compter à peu près 50% de visiteurs au minimum.

Après ce petit compte rendu, nous vous présentons nos remerciements et nos salutations les plus sincères■

**Le Président, les membres du bureau et du conseil d'administration.**

© Photos de l'article : Marjorie Lavagne



# « QUE LA JOIE DEMEURE AVEC LES MOTS ET LES COULEURS »



Madame le Maire,

C'est un grand bonheur d'avoir travaillé pour cette soirée du 3 juin et je voulais, au nom de l'adaptatrice, de l'équipe technique et de moi-même vous en remercier, car nous savons qu'il vous faut faire preuve d'une grande conviction pour soutenir une animation culturelle de ce type.

Nos remerciements vont aussi à l'ensemble de votre équipe municipale, et tout particulièrement à Hélène Bellande, qui a œuvré pour faire converger les activités scolaires et de danse autour des thèmes abordés dans le roman de Giono. Son soutien logistique, tant au niveau de l'hébergement que des repas, a contribué à faciliter notre travail.

Enfin, je voulais saluer l'action des professeurs de l'école communale, et je garderai longtemps en mémoire ces cinquante paires d'yeux attentifs et émerveillés à l'écoute de ma lecture L'homme qui plantait des arbres. Je pense qu'ils s'en souviendront plus longtemps encore (bienheureuse jeunesse !), et sauront que vous en fûtes l'initiatrice.

Bien cordialement ■

Jean-Claude Delalandre

© Photos : Éliane Ponsat





## JEAN GIONO À ROUSSILLON

Jean GIONO s'est invité vendredi dernier, 3 juin 2016, à Roussillon, à la salle intercommunale du Pasquier, pour nous offrir une remarquable adaptation de son roman « Que ma joie demeure » proposée par Karine GUETTÀ.

Ce fut une heure un quart d'émerveillement pour ceux qui ont eu la chance d'assister à cette lecture conduite avec brio par JOURDAN, alias Bruno RAFFAELLI, sociétaire de la Comédie Française. Face à lui, Jean-Claude DELALONDRE, tout en sobriété, a su restituer, par une subtile composition, toute l'ambiguïté du personnage de BOBI. À leur côté, Manon RAFFAELLI s'est élevée au rang de ses aînés pour planter une Marthe, envoûtée, comme son mari, par cet étrange inconnu.

Fidèle au plus près du texte de GIONO, Karine GUETTÀ a su en trouver la quintessence et lui donner le rythme qui convient à une représentation scénique. Les interprètes l'ont merveilleusement rendue en composant chacun, tantôt un personnage, tantôt un récitant, sans jamais faire perdre aux spectateurs le fil de l'intrigue.

Une bien riche journée pour Jean-Claude DELALONDRE que nous avons admiré l'an dernier aux côtés de Marie-Christine BARRAULT dans le rôle de Jean de LA FONTAINE. Malgré la représentation en soirée, il a pris le temps d'une rencontre avec une cinquantaine d'élèves de l'école communale durant l'après-midi. L'occasion pour lui de faire découvrir la nouvelle de Jean GIONO « L'homme qui plantait des arbres » à ce jeune public étonnamment conquis. Après un échange passionnant, les enfants enthousiastes ont conclu la rencontre en récitant des poèmes.

Un verre de l'amitié a clôturé la soirée, au cours duquel Madame le Maire, Gisèle BONNELLY, a remercié Hélène BELLANDE, ordonnatrice de cette belle journée culturelle, et souligné la qualité du spectacle proposé aux Roussillonnais ■

Michel Seguy

## 8<sup>ème</sup> ÉDITION DU LIVRE EN FÊTE

Ce dimanche 18 septembre, malgré le premier froid, le soleil était dans nos cœurs et la chaleur dans les esprits des 36 auteurs indépendants et 7 éditeurs venus présenter leurs œuvres aux roussillonnais et aux visiteurs.

C'était la huitième édition du Livre en fête, jour dédié à la littérature et à la création artistique, que nous associons maintenant à la fête du patrimoine : une façon de marquer la rentrée littéraire en beauté.

Tous les genres littéraires étaient représentés pour le bonheur de tous avec le plaisir de discuter directement avec les artistes, ou avec l'accompagnement précieux de Philippe Landel, fidèle au poste et toujours aussi passionné dans ses interviews.

Julien Cavastrin l'a soutenu avec sa sono de qualité, son sourire, son savoir-faire et un accompagnement musical fort agréable.

Les visites ont été nombreuses et chacun a pu vivre un bon moment de convivialité pendant l'apéritif offert par la mairie.

L'après-midi a été plus spécialement dédié à la création artistique grâce à l'intervention de Muriel Trinchillo. Chaque année, la médiathèque nous accompagne en mettant en place un atelier d'écriture et de dessin dédié à tous. Il est important que sur un événement artistique, nous puissions bénéficier du plaisir de rencontrer les artistes, de découvrir et d'acheter des livres, et l'expérience de se mettre en situation d'écriture et de dessin à partir de consignes simples induisant la création artistique. Nous sommes tous capables d'écrire à notre niveau, de jouer avec les mots, les lignes, les couleurs pour exprimer notre sensibilité, nos émotions. Il est important de le découvrir et d'en faire l'expérience.

Ce genre d'événement le permet, comme dans les autres événements organisés par notre médiathèque.

Autre partenaire incontournable de la mairie pour la promotion du Livre, notre libraire Serge Kaisin et sa femme Lynda qui nous apportent chaque année leur aide logistique le jour J et font venir des auteurs de renom dont les livres restent proposés en boutique.

L'ampleur du travail de préparation est vite oubliée quand tout s'est si bien passé et qu'on voit de beaux sourires et des yeux qui brillent sur le chemin du retour.

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce bel événement, ont donné de leur temps et de leur énergie, avec allant et bienveillance .

Je souhaite seulement de vivre et de pouvoir proposer d'autres moments où l'humain est beau ■



Hélène Bellande

# LE FEU DE LA SAINT JEAN



© Photos : Éliane Ponsat

## LE FEU DE LA SAINT JEAN C'EST :

La fête du solstice d'été

Les bûchers qui s'embrasent

*des petits et des grands très doués...*

Les farandoles qui avancent en rythme

**Des lampions qui s'allument**

C'est surtout sauter au dessus du feu

**De la musique en bruit de fond**



© Photos : Éliane Ponsat



© Photos : Éliane Ponsat

# Vie associative

## AMIS DE L'ÉGLISE DE ROUSSILLON

Après avoir entendu à plusieurs reprises : « Mais pourquoi donner de l'argent puisque la mairie est propriétaire ? ». Que représente pour nous la restauration de l'église ?

S'il est vrai que la mairie est propriétaire, nous en sommes paroissiens et autres, utilisateurs à des titres divers.

Comme tout propriétaire, elle doit assurer une bonne toiture et une bonne clôture de l'édifice. C'est ainsi que la nef a été restaurée, une partie de la toiture refaite et les fonts baptismaux – monument historique – complètement remis dans leur état d'origine comme tout roussillonnais curieux aura pu le constater ! Et... la restauration de la toiture se poursuivra jusqu'à la fin de la mandature. Notre église n'est plus en péril mais bien des signes de décrépitude apparaissent, ce sujet ainsi que d'autres, nous l'avons déjà évoqué : Saint Michel notre saint patron a perdu une phalange et le diable une griffe...

Pour nous association « Les Amis de l'église » nous nous proposons de participer. Trouver des finances est notre parcours du combattant : pour tout soutien aux collectivités territoriales les différents partenaires qui attribuent des subventions imposent une participation associative locale. Notre appel aux dons malgré les avantages financiers qu'il procure n'a pas répondu à nos espérances. Certes, quelques généreux donateurs que nous remercions sincèrement ont répondu, mais peu d'entre nous se sont sentis concernés. Il n'y a pas de petits dons, chacun peu donner selon ses possibilités : les petits ruisseaux font de grandes rivières !

### La collecte continue.

Par sa présence, l'église participe à la vie du village, elle n'est pas qu'une page de notre histoire, une belle image pour nos dépliants touristiques, concerts et autres visites organisées.

Havre de paix, lieu de mémoire et d'émotion, l'église est le témoin de notre vie locale au même titre que la poste ou l'école, elle est là, peut être pour apporter un supplément d'âme ou d'humanité à ceux qui croient au ciel et à ceux qui n'y croient pas ■

**André Bellœuvre**  
Président de l'association

## MANIFESTATION ANNUELLE DE VIEILLES VOITURES

Chaque premier dimanche de septembre, les plus beaux villages du Luberon sont traversés par une cinquantaine de voitures anciennes toutes plus rutilantes les unes que les autres.

Armand Cheyrias, cette année au volant de sa Ford Mustang, est la cheville ouvrière de cette rencontre qu'il organise depuis maintenant 43 ans. Il est épaulé par l'Ecurie «Les Trapadelles» qui est un des plus anciens clubs de voitures anciennes de France, puisqu'il fut créé en 1965 par un certain Maurice Trintignant et une poignée de passionnés.

Le rassemblement a eu lieu à la Bastide des Devens chez Armand Cheyrias, et après un copieux petit déjeuner, les voitures ont parcouru une centaine de kilomètres avant de se donner rendez-vous à Goult pour un apéritif offert par le Maire Monsieur Didier Perrello. Tous les participants ont ensuite regagné leur point de départ pour partager le traditionnel aïoli ■



© Photos : auteur de l'article

**Armand Cheyrias**

## 2<sup>èmes</sup> RENCONTRES-DÉDICACES BÉDÉ'ÈSQUES DE ROUSSILLON-EN-PROVENCE



Depuis 2 ans le service culturel du Gouvernement organise la semaine nationale du livre jeunesse, et ce, la dernière semaine de juillet et partout en France.

### « PARTIR EN LIVRE »

Comme l'année passée, l'association Culture...L, en collaboration avec la librairie CROQu'LA VIE de Roussillon, a organisé dans le cadre de cette semaine nationale, sa journée « Rencontres & Dédicaces ».



La librairie a fait venir des auteur(e)s de tous horizons. Nous avons eu la chance et le privilège d'avoir deux Roussillonnais, connus en France et à l'étranger...

- Nos amis **Jacques Salomé** (accompagné par son adorable épouse Valéria)
- et le grand acteur **Rufus**, qui nous fait chaque fois le plaisir et l'honneur d'accepter notre invitation.
- Il y a aussi eu, de Roussillon, **Cathy Pisani** de la Ferme au Basilic, venue présenter son dernier ouvrage sur l'argile (aux éditions Equinoxe),
- **Patricia Gebauer**, qu'on ne présente plus dans la région (chanteuse de son état), auteure d'un livre génial sur une grande dame « Maryline Monroe »
- **Lina Chelli**, auteure marseillaise à succès,
- **Pierrette Drouard** de Goult, pour son premier roman,
- **Véronique Moraldi**, écrivaine à succès et amie de Jacques Salomé.
- Et le dernier, non des moindres, **Patrick Ollivier-Elliott**, auteur d'une collection à succès de chez Equinoxe « Les Carnets d'un Voyageur Attentif ».



Merci à tous ces auteurs pour leur présence car ce fut une journée pluvieuse et venteuse. Le public est quand même venu les rencontrer. Et la journée s'est bien passée.

### Et ensuite je souhaite remercier du fond du cœur :

- **Les secrétaires de la mairie** pour leur aide. Merci Catherine & Isa.
- **Muriel de la médiathèque**, qui une fois de plus s'est décarcassée, pour nous présenter, ce jour-là, un atelier d'un autre monde. Merci à toi Muriel.
- Le magasin « **FAUSTINE EN JANVIER** »
- & **Jocelyne**. C'est la seule personne sollicitée, qui a bien voulu me répondre. Même les maisons d'éditions, dont les auteurs étaient présents n'ont pas répondu. Merci Jocelyne.



Patrick Bruel chantait :

« ...On s'était dit rendez-vous dans 10 ans... »

**Moi, je vous dis à l'année prochaine !**

Serge K.

© Photos : Serge & Lynda Kaisin

# L'ADMR GOULT ROUSSILLON ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE

L'association ADMR de Goult-Roussillon a pour mission de proposer des Aides à Domicile qui apportent une aide et un accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne, en particulier auprès des personnes âgées. Les interventions peuvent être ponctuelles ou permanentes selon les besoins.

**En fonction de votre état de santé, de vos conditions de ressources, de votre âge, tout ou partie des frais peuvent être pris en charge** par les caisses de retraite, les mutuelles ou le Conseil Général (dans le cadre de l'ADPA, Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie). Les dossiers sont à demander soit auprès des caisses de retraite, des mutuelles (éventuellement par l'intermédiaire de PADMR), soit auprès de la mairie de votre lieu d'habitation pour l'ADPA.

**Le siège social de l'Association est à la Mairie de Goult** et le numéro de téléphone est le 04 90 72 38 15 où vous pouvez laisser un message (en cas d'urgence vous pouvez appeler le 04 90 72 60 95). Une permanence est assurée au bureau de l'association, place Saint Pierre à Goult le jeudi matin de 10 h à 12 h.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016, **la gestion des services et l'organisation des plannings** sont assurées par : la MAISON DES SERVICES ADMR - 107 rue Lou Marca - Hameau de Coustellet 84660 MAUBEC - Tel. : 04 90 74 03 79  
**Horaires d'ouverture** : Du lundi au Vendredi de 8h à 12 h et de 13 h à 17 h. Vous pouvez vous y adresser pour tout renseignement ou si vous désirez faire acte de candidature à un poste d'Aide à Domicile.

L'association ADMR est entièrement gérée par une équipe de bénévoles dans le cadre d'une Fédération Départementale puis Régionale et enfin Nationale. **Si vous désirez apporter une aide bénévole à la gestion de notre Association nous vous accueillerons avec plaisir.** N'hésitez pas à nous contacter au 04 90 72 38 15 ou au 04 90 72 60 95.

## VEILLE ESTIVALE - VEILLE HIVERNALE

Depuis 2012 le réseau ADMR des associations ADMR de Vaucluse propose des visites de courtoisie réalisées par des « bénévoles visiteurs ».

Ces moments privilégiés permettent à nos bénéficiaires volontaires de converser et rencontrer des personnes de confiance pour partager un moment convivial.

Ce dispositif est proposé chaque année sur deux périodes :

- veille estivale : mi-juillet à mi-septembre
- veille hivernale : mi-janvier à mi-mars.

Cette année notre Association de Goult-Roussillon s'est engagée dans ce dispositif et une personne « bénévole visiteur » a effectué plusieurs visites amicales chez deux de nos bénéficiaires à leur demande.

Ceux-ci ont été satisfaits de ces visites : « C'est très gentil de votre part de venir me voir et de vous occuper de moi, en dehors de mon Aide à Domicile qui est très gentille, je ne vois personne », « Revenez quand vous voulez, je serai contente de jouer aux cartes avec vous si cela vous plaît aussi », « Heureusement que vous venez me rendre visite, mes voisins sont très gentils et me rendent volontiers service, mais ils sont très occupés... », « Votre visite me change les idées ».

Si vous vous avez envie de devenir à votre tour « bénévole visiteur » prenez contact avec notre Association ADMR (04 90 72 38 15 ou 04 90 72 60 95). La prochaine Veille Hivernale aura lieu de la mi janvier 2017 à la mi mars 2017. Nous attendons avec plaisir la candidature de nouveaux bénévoles visiteurs avant le 30 novembre 2016 ! ■

**Le bureau de l'ADMR de Goult**

## Pour le secteur du Sud Vaucluse

Maison des services ADMR  
107 rue Lou Marca  
Hameau de Coustellet  
84660 MAUBEC  
Tél. : 04 90 74 03 79

## L'ADMR recrute des AIDES à DOMICILE sur l'ensemble du département

**Vous connaissez :**

- des personnes diplômées dans le secteur ?
- qui ont de l'expérience dans le secteur ?
- ou qui sont intéressées pour découvrir notre secteur ?

pour un CDI, un emploi saisonnier ou étudiant





**PARLEZ DE NOUS AUTOUR DE VOUS !**

Les candidats peuvent postuler en ligne à la rubrique « candidature » sur notre site internet : [www.admr84.fr](http://www.admr84.fr) en joignant CV et lettre de motivation (pièces obligatoires) ou se présenter sur l'antenne ADMR la plus proche de leur domicile avec CV et lettre de motivation.





## VEILLÉE LE 10 NOVEMBRE

(à l'occasion du 11 novembre 2016)

**L**a Cie une idée dans l'air... a emmené les enfants de CM de Mme Avon au monument aux morts autour de la notion : [NE PAS TOMBER - SE RELEVER].

Une rencontre intergénérationnelle a suivi le 11 octobre après-midi pour voir comment dans notre quotidien et dans ce monde on se tient debout. Des Haïkus (petits poèmes japonais) ont été écrits.

**Le mardi 8 novembre après-midi les enfants viendront à la rencontre de la population** pour être passeurs d'un oeillet porteur du nom d'un des soldats inscrits sur le monument de Roussillon. Ces œillets seront déposés le jour de la commémoration.

**Nous vous proposons une veillée le 10 novembre à partir de 18 h** autour de la fabrication d'une soupe commune salle des fêtes Lou Pasquié. **Apportez vos légumes et vos couteaux !** Autour d'une marmite nous partagerons les poèmes écrits et les lettres ou histoires personnelles que chacun voudra bien livrer pour une soupe commune à manger ensemble.

Un projet soutenu par la mairie avec la complicité de Lou Pasquié■

Contact: uneideedanslair@orange.fr

06 77 76 72 90

Giulia Ronchi et Séverine Bruneton



## CERCLE CAMILLE MATHIEU

FIN DU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2016 et RENTRÉE DE SEPTEMBRE



**L**e cercle Camille Mathieu a terminé son trimestre par des mini-lotos : les vendredis : 13 mai, celui du 20 mai succéda à une démonstration de « Pro Confort » suivi d'un repas Tagine, un autre eut lieu le 10 juin.

Le 24 juin, un repas champêtre au stade réunissait 72 personnes autour d'une paëlla fort appréciée.

Un repas « Gardiane » au stade le vendredi 2 septembre marquera la reprise et une trentaine de gourmets fêtera les retrouvailles gaiement.

Le 16 septembre mini-loto mensuel à la salle des fêtes.

Annulation de la sortie sur CARRY le 21 par manque d'inscriptions suffisantes.

Les autres vendredis, nos habituels concours de belote au cercle avec ou sans repas.

Le jeudi 13 octobre, sortie à SETE, le vendredi 21, mini-loto, le vendredi 28 repas champêtre au stade ou à la salle IGN.

**Le programme pour septembre et octobre a été envoyé aux adhérents** dans le courant du mois de juin. La période estivale est passée par là et la reprise se fait sentir car : "où a-t-on placé les programmes ?"

Nous sommes à votre disposition, à votre demande, pour vous en adresser un autre. (Bernadette JEAN : 06 45 09 25 40).

**Plus de problèmes de parking !!!**

La bonne nouvelle : à partir d'octobre si tant est, les travaux terminés, nous prendrons possession des lieux dans le bâtiment de l'IGN près du stade. Ouf : à nous l'espace enfin !!!

Eloignés du village ? Que nenni ! Le covoiturage existera pour les adhérents non motorisés ou ayant des difficultés pour marcher.

Les activités pour novembre et décembre vont vous être proposées en tenant compte, déjà des fêtes de fin d'année qui se profilent.

Bonne rentrée et à très bientôt à tous■

**La Présidente,  
Aline CHEROUTE.**

# « ROUSSILLON, DES MUSIQUES ET DES MOTS » D'UN BAN À L'AUTRE...

**L**aprocklamation du ban concernant le « Festival des Terres rousses » - nouvelle appellation apportée à compter de cette 8<sup>ème</sup> édition du Festival de musiques et chants anciens - a été consignée sur le Guide des spectacles de la PACA, « Terre de festival », également sur le catalogue de la communauté des communes Pays d'Apt Luberon, « Bel été », ainsi que par notre municipalité en divulgation des programmes des manifestations roussillonnaises.

C'est donc le samedi 2 juillet 2016 que l'on ouvre le ban avec « l'Ensemble médiéval Xeremia », déjà bien connu chez nous, et un programme de musiques espagnoles et portugaises articulé autour du célèbre « Livre vermeil de Montserrat », recueil d'airs à chanter et danser pour les pèlerins. Des Cantigas tirés de musiques populaires et de « compositions » de troubadours et trouvères, ainsi que des romances séfarades de ces mêmes époques (XIII et XIV<sup>ème</sup> siècle) vinrent compléter ce brillant programme.

Sur instruments d'époque reconstitués (vièle à archer, vielle à roue, luth, organistrum, harpe, psaltériom, rebec, cornemuse, chalemie, flûtes, percussions) et voix, l'interprétation de ce concert par ce prestigieux « Ensemble » fut excellente. Placé sous la direction de Robert RESSICAUD, ce quatuor composé de Philippe CURT, Eric BONTE et Marie CHAVENEAU très remarquée aussi pour sa voix, « Xeremia » n'a pas failli à sa renommée internationale. Cet « Ensemble » s'est déjà produit dans 34 pays.

Nouvelles ouvertures du ban les deux autres samedis consécutifs, les 9 et 16 juillet 2016...

Le 9 juillet, pour « l'Ensemble vocal féminin HYMNIS » placé sous la direction musicale de Bénédicte PEIRERA et accompagné à l'orgue par Jean-Paul SERRA. Des plus attrayants, le programme baroque choisi (Jean-Baptiste Lully, Marc-Antoine CHARPENTIER, Francisco GUERRERO, Tomas Luis de VICTORIA, André CAMPRA, François COUPERIN), nous plongea dans l'époque du grand siècle, celui de Madame de Maintenon. Par la pureté de leur voix au service de la polyphonie, et leur grâce, « les Demoiselles de Saint-Cyr » nous ont enchantés !

Le 16 juillet, pour fermer le ban de ce festival, ce fût l'Ensemble « Les Zippoventilés » placé sous la direction musicale de Benoît DUMON, contre-ténor, accompagné au clavecin par Freddy EICHELBERGER, au théorbe et guitare baroque par Jean-Michel ROBERT et au violoncelle par Etienne MANGOT. Un merveilleux programme baroque italien – Cantate veneziane - autour de cantates et sonates d'Antonio VIVALDI, le vénissien, et d'une cantate de CALDARA, né lui aussi en cette merveilleuse ville jetée sur la méditerranée.

Et l'on peut dire qu'à l'instar des deux premiers concerts, un ban d'applaudissements, rythmés et nourris pour les acteurs, leur fût apporté.

Mais soyons francs, malgré une organisation parfaite de ce festival apportée par les dévoués bénévoles organisateurs que je remercie vivement, et surtout par la qualité des programmes et l'interprétation des acteurs, ce festival des Terres Rousses n'a pas eu le succès escompté en matière de fréquentation... et quand on dit fréquentation on pense forcément à la rentabilité. Et là on touche au « ménage »...

Je m'explique... Créé lors de ma fonction au sein de la Municipalité, le festival, depuis le début, est en partenariat et soutenu par celle-ci. J'en profite pour remercier Madame le Maire et son Conseil municipal d'octroyer des subventions à l'association (\*).

**Les bans sont publiés** tous les ans, car ce festival spécifiquement roussillonnais - comme du reste le festival Samuel BECKETT - a toujours été une prestigieuse vitrine pour notre village. Il reste unique en son genre pour ce qui concerne le Pays d'Apt. Paradoxalement, un autre festival qui n'est pas de conception roussillonnaise connaît un vif succès chez nous, comme partout ailleurs du reste. C'est certes un festival de très grande qualité, bien établi, qui jouit d'une excellente réputation, puisque subventionné par divers organismes publics...

Mais ceci n'explique pas tout... Alors est-ce à cause de la programmation fixée les samedis ?... ce jour là est le jour du chassé-croisé touristique, et il est vrai que ce sont souvent les touristes les plus friands de programmes culturels... Ou alors, et je ne veux pas y croire, le festival est mis au ban de la société, condamné au retrait devant l'opinion publique, en l'occurrence les roussillonnais et leurs élus, en espérant qu'il ne soit pas à ban (interdit par la loi), comme cela se dit en Suisse. Mais avant d'entrevoir le pire, ne conviendrait-il pas de mobiliser davantage, tout simplement, en levant le ban, voire même l'arrière-ban, en portant toute l'attention des faits sur ceux qui sont au centre de notre communauté et de notre grande intercommunalité ? Avoir changé l'appellation de ce festival ne relève pas d'une pure fantaisie. « Festival des Terres Rousses »... autrement dit un festival qui peut s'étendre aussi sur les terres voisines de Roussillon, à savoir Gargas, Villars, Gignac, Rustrel, des terres rattachées à la même intercommunalité, qui plus est. La conquête d'un nouveau public s'avère indispensable, avec le soutien et la collaboration des Mairies et des Services culturels de cette grande instance qui s'est instituée le devoir de nous diriger tous et ensemble.



Nous pourrions alors de nouveau ouvrir le ban sur de très belles programmations (peut être plus éclectiques ?) pour le plus grand plaisir de tous ceux qui nous ont déjà fait l'honneur de venir à notre festival, comme pour ceux qui le découvriront, enfreignant par là même la condamnation qui plane... être en rupture de ban ■

**Daniel BOUZAT**  
Président

(\*) L'association « Roussillon, des Musiques et des Mots », c'est aussi les soirées « autour d'un verre ». Ce sont des soirées à thème café-théâtre ou café-concert.

**Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 19 novembre 2016, avec pour thème « De la Provence à la Bretagne ».**



# «ACTIONS POUR L'AUTISME ASPERGER FRANCE»



La formation sur l'autisme Asperger organisée par l'association «Actions pour l'Autisme Asperger France» a réuni samedi 24 septembre plus de quarante personnes

intéressées par ce « handicap invisible ». Cette réunion avait lieu à la salle des fêtes, gracieusement mise à la disposition par la Mairie de Roussillon.

«Actions pour l'Autisme Asperger France» est une association nationale de familles et de personnes Asperger, qui se consacre à l'aide aux familles et à la diffusion des bonnes pratiques dans la prise en charge de l'autisme.

L'assistance comptait à la fois des personnes Asperger, des familles, des représentants des professions médicales et para-médicales et du monde de l'éducation et de la petite enfance.

Chiara Lorenzini, psychologue clinicienne diplômée de la faculté de psychologie de Florence (Italie), fondatrice du «Cabinet Spécialisé Asperger de Bayonne» (64) a présenté successivement les critères diagnostic et les prises en charge cognitivo-comportementales adaptées pour l'Autisme Asperger, et notamment celles primordiales qui traitent de la gestion des émotions et des habilités sociales.

à l'issue de cette formation, «Actions pour l'Autisme» avait proposé aux personnes Asperger et aux familles de poursuivre la formation par un moment d'échange et d'informations.

En présentant l'association, Francine Stourdzé, fondatrice de l'association a insisté sur les besoins primordiaux des personnes Asperger et de leurs familles, c'est-à-dire :

- L'accès au diagnostic dans un délai de réalisation écourté,
- Une prise en charge adaptée,
- L'accès, pour tous les enfants, à l'éducation en classe ordinaire accompagné d'une assistante de vie individuelle formée à ce handicap,
- Une aide à l'insertion professionnelle

Elle a présenté les différents services de l'association et notamment le service à «l'Emploi Autisme Asperger» qui accompagne les personnes dans leur définition de projet professionnel et dans leur recherche d'emploi.

Tous les participants ont souhaité pouvoir se revoir prochainement afin de poursuivre ce moment de convivialité■



**M. BARD**

## LETTRE DE REMERCIEMENT À MADAME LE MAIRE

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour l'accueil que vous avez immédiatement réservé à notre projet d'organiser une formation sur l'Autisme Asperger à Roussillon, ainsi que pour votre engagement dans la réussite de cette manifestation.

Nous avons été particulièrement sensibles au fait que vous ayez tenu à saluer les participants, soulignant ainsi tout l'intérêt que votre municipalité porte à la recherche de solutions aux problèmes posés par cet "handicap invisible".

Grâce à votre disponibilité, vos conseils et votre assistance, ainsi qu'à l'aide de tout le personnel de la Mairie que nous remercions également vivement, cette réunion a obtenu un franc succès puisqu'y ont participé plus de quarante personnes, dont différents professionnels concernés (secteur médical, paramédical, éducation, petite enfance) et bien sûr les principaux intéressés, les autistes Asperger et leur famille présents autour de Chiara Lorenzini et Marys Bakker, psychologues animant la réunion.

Notre association reste à votre entière disposition et à celle des services sociaux et éducatifs qui sont sous votre responsabilité dans le cas où vous souhaiteriez faire appel à nous pour continuer la sensibilisation sur ce handicap.

Nous vous prions d'agréer Madame Le Maire, l'assurance de nos respectueuses salutations■

## MERCI

### POUR LA SOLIDARITÉ ROUSSILLONNAISE

" Martine,  
Tu es unanimement appréciée pour ta gentillesse par toutes les personnes citées ci-après.  
Merci d'être un visage sympathique du village de Roussillon.  
Tu reçois aujourd'hui de notre part ce que tu mérites..."

Martine Cravagnolo souhaite remercier ces personnes :

Patricia (Pharmacie)  
Mo  
Bernadette  
Lolo (Boucher)  
Christophe (Grappe de Raisin)  
Martine, Cricri et Stéph  
Hélène Albertini  
Pascale Bonhomme  
Brigitte (En Provence)  
Martine (Céramique)  
Thierry (Mairie)  
Thierry Thépault (Galerie)  
François Tapiezo  
Equipe du Sirmonde  
Georgette (Notre jojo)  
1 Cliente anonyme■

**Martine Cravagnolo**

**Francine Stourdzé**

Actions pour l'Autisme Asperger France.

## LA MAISON SAMUEL BECKETT



Ils étaient nombreux les amis d'Henri, à se rassembler au Conservatoire des Ocres et de la Couleur en ce mardi 26 juillet pour évoquer celui qui avait décidé chaque année à travers l'association «La Maison Samuel Beckett» dont il était le président, de nous parler de cet immense écrivain, prix Nobel de littérature, qui avait séjourné durant la dernière guerre mondiale, à Roussillon. Ces amis ont donc rendu hommage à l'homme cultivé, discret, engagé, qu'était Henri Vart. Henri préférait l'action aux discours, l'action en faveur de la culture, au service des textes, des écrits, de la scène. Aussi n'y eut-il pas de biographie énoncée avec emphase, nous n'avons pas dit qu'il avait été comédien, directeur de production puis producteurs de films de cinéma, téléfilms et séries pour la télévision, qu'il avait côtoyé les plus grands tels que Bertrand Blier, Jean-Pierre Blanc, André Cayatte, Bertrand Tavernier, Philippe de Broca, Robert Hossein... Cela, c'était son parcours, mais qui était l'homme ? C'est ce que l'on s'est attaché à décrire, au travers de textes qu'il aurait aimés et qui ont été beaucoup plus évocateurs que son curriculum vitae. Ces textes nous ont indiqué quel sens, ou non-sens, il donnait à la vie, ces textes ont parlé d'amitié et de partage : ils étaient de Beckett, René Char, Albert Camus, Thomas Bernhard... Chaque année Henri Vart qui se partageait entre Roussillon et la capitale, établissait le programme du «Festival Samuel Beckett». Spontanément deux amis, deux fidèles, se sont portés volontaires pour endosser le rôle de «conseiller artistique» au sein de l'association, ce sont Jacques Frantz et Stéphane Valensi.

**Le Festival Samuel Beckett continuera avec l'exigence qui l'a toujours caractérisé.** Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu ce jour-là avant «La Soirée d'Henri», un nouveau président a été désigné, et un nouveau bureau constitué ainsi :

**Présidente :** Jocelyne Battistini

**Trésorier :** Jacques Bouchez

**Secrétaire :** Nicolas Malivel

**L'association La Maison Samuel Beckett vous donne donc rendez-vous pour le Festival Samuel Beckett 2017■**

**Jocelyne Battistini**

**Présidente de l'association La Maison Samuel Beckett**

## ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU MASSIF DES OCRES ASL MDO

### Passage de témoin.

Quelques lignes pour vous faire connaître l'avancement du beau projet de mise en valeur des espaces boisés de notre commune.

À l'initiative du Parc du Luberon, avec le soutien du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) un Plan Simple de Gestion (PSG) a été élaboré, pour une durée de 10 ans, sur 100 ha environ, soit le quart de la surface d'une zone boisée qui couvre principalement la commune de Roussillon, plus partiellement celles de Gargas et de Goult, en vue d'une régénérescence de la forêt et d'une mise en valeur des espaces naturels remarquables de notre massif ocrier.

Depuis le lancement de la démarche, il y a plus de cinq ans maintenant, seuls deux chantiers, sur Goult uniquement, ont pu être réalisés, tous deux à la satisfaction des intéressés.

### Deux raisons principales à cette relative lenteur dans le déroulement du projet :

- D'abord, les obligations légales, indépendantes de la volonté des partenaires, beaucoup plus contraignantes sur Roussillon qu'à Goult qui n'est pas soumise à la même réglementation.
- Mais aussi, il faut reconnaître, une certaine frilosité des intéressés eux-mêmes, les propriétaires concernés. De son côté, la commune n'a pas mesuré l'exceptionnel impact positif que représente l'éclaircissement raisonné des surfaces boisées pour revitaliser les points de vue emblématiques

d'un des plus beaux villages de France et, ce n'est pas là moindre argument, ses conséquences pour réduire, de façon significative, les risques ou les effets désastreux d'un incendie, dont on a encore vu cet été les ravages matériels et les désastres humains qu'il engendre lorsqu'il sévit sur des espaces forestiers non entretenus, aux quatre coins de l'Europe méditerranéenne à laquelle nous appartenons.

**Fin 2016**, malgré cela, deux chantiers partiels, à la fontaine des naïades, l'un des sites les plus remarquables de la commune et à Caromb, doivent être mis en œuvre. **En 2017**, nos espoirs se reportent sur l'autre site emblématique principal, celui du Val des Fées, complété si possible par le bois Saint Jean au sud est, en limite de la commune de Gargas sur laquelle nous interviendrons aussi.

**Après avoir consacré énormément de temps et d'énergie pour la réussite de ce projet, profondément meurtri, notamment par ces réticences que je n'ai pas su lever, j'écris ces quelques lignes à la veille de me désengager du projet qui va être confié à une nouvelle équipe à qui je souhaite, non seulement de mener à son terme le PSG actuel, mais aussi d'élargir le plus possible sa zone d'intervention, pour que l'ASL MDO, notre association, contribue aussi largement que possible à l'embellissement et à la protection de notre cher Luberon■**

**Michel Seguy, président sortant de l'ASL MDO.**

## LA FÊTES DES HUGUETS

Cette année la fête des Huguets a eu lieu le samedi 23 juillet.

Le temps était pluvieux et incertain, un orage dans l'après-midi a rafraîchi l'atmosphère. Inquiétude et décisions à prendre !!! Nous avons pu nous installer à la salle des fêtes que nous avons réservée et donc vivre, en dépit du temps, ce moment convivial tant attendu.

La charge d'un repas et d'une animation musicale pour une centaine de personnes est lourde. Et c'est grâce à l'aide des habitués bénévoles et de quelques personnes volontaires bienvenues que nous avons pu mener à bien cette tâche pour le plaisir de tous. Le changement de lieu s'est bien passé, aussi bien pour la mise en place, que pour le déroulement de la soirée.

Paella au menu, bien sûr avec les talents de Françoise Jean et des cuisiniers hors pair associés, avec de nouvelles dégustations en apéritif très appréciées. Musique et animation de Monsieur Munoz pour danser de bonheur.



### A vos agendas !

**Fête des vendanges 2016** : samedi 29 octobre à 12 h sur la place du hameau

**Fête des Huguets 2017** : samedi 29 juillet 2017, à partir de 19 h, sur la place des Huguets

Jean-Marc Vidal.



Nous sommes heureux d'avoir pu cette année encore réaliser cet événement qui nous tient à cœur et qui rend hommage à l'accueil et la convivialité de Roussillon, et des Huguets en particulier.

A ce propos et pour manifester toute notre reconnaissance à un couple exceptionnel, nous remercions une fois de plus Marie-Claude et Gérard Andréis. Ils sont toujours disponibles et prêts à rendre service pour la fête certes, mais en toutes occasions. Leur concours à la fête de 2016 a été très efficace : mise à disposition de leur garage pour la préparation de la paella à l'abri de la pluie, puis transport jusqu'à la salle des fêtes. Ils honorent les qualités de leurs parents Pierre et Odette Pierini et perpétuent les traditions d'accueil et d'ouverture du hameau depuis des générations. Nous les aimons et sommes fiers d'eux ■

## LES BOUCLES DU LUBERON

Les Boucles du Luberon, une initiative des quatre Rotary-clubs du Luberon : **Isle/Sorgue, Apt-Cavaillon, Gordes et Cavaillon St Jacques**. [www.lesbouclesduluberon.com](http://www.lesbouclesduluberon.com)

**Initiée par le président du Rotary-club de l'Isle/Sorgue amateur avisé de voitures anciennes, le principe de cette manifestation était 3 départs de voitures anciennes et d'exception sur les routes touristiques du Luberon et des monts du Vaucluse.**

Ce sont donc 30 véhicules divers en âge et en performance, venant parfois de très loin mais tous plus beaux les uns que les autres, qui se sont élancés dimanche 22 mai, après un petit déjeuner convivial au départ de Roussillon.

Deux autres départs avaient lieu de Gordes et l'Isle/Sorgue, représentant en tout 70 voitures.

Après environ 100 km de balades et plusieurs arrêts touristiques chez des viticulteurs ou des producteurs locaux d'huiles essentielles, tout le monde s'est retrouvé au Parc Gautier à l'Isle sur Sorgue pour un déjeuner champêtre.

**L'après-midi fut consacré, au milieu d'un parc animé par des activités diverses, à des baptêmes à bord de ces autos de collection pour le plus grand plaisir des participants, du public, mais aussi des enfants de l'association « À chacun son Everest » à laquelle cette manifestation était dédiée.**

Les familles de ces enfants avaient en effet répondu présentes à l'invitation des organisateurs. Elles souhaitent témoigner de l'importance de l'action de cette association créée il y a plus de 20 ans par Christine Janin, médecin et alpiniste de haut niveau.

Christine Janin a voulu, grâce à ses deux passions, mettre à profit son expérience montagnarde au service des enfants atteints

de leucémie ou de cancers. Au cours de son ascension de l'Everest, elle a souffert. Douté. Failli renoncer. Mais elle a vaincu ses peurs, ses défaillances et, finalement, a été la

première femme à vaincre l'Everest. Elle a alors fait le parallèle avec les doutes, les souffrances que vivent les enfants malades. Et pour les aider à surmonter leurs difficultés, elle propose, dans son chalet de Chamonix, des stages d'une semaine où les enfants font des activités de montagne qui leur montrent qu'eux aussi peuvent se dépasser. Il n'y a plus qu'à appliquer ces victoires à la maladie, et l'enfant, ainsi que sa famille sont mieux armés pour la vaincre. [www.achacunsoneverest.com](http://www.achacunsoneverest.com)

Le public présent ainsi que les organisateurs ont alors vécu des moments d'émotion lorsque les familles se sont exprimées mais aussi en voyant les yeux de ces enfants briller en montant dans une Ferrari, une Morgan ou une plus antique DS Citroën.

Merci à la municipalité de Roussillon d'avoir participé activement à la réussite de cette manifestation, en particulier en offrant le café de bienvenue pendant l'accueil des équipages le dimanche à 8 heures du matin .

Une bien belle journée qui permettra de financer quelques stages à Chamonix pour des enfants dont l'état le nécessitera ■

S. Obels





## CONSERVATOIRE DES OCRES

Des Journées Européennes du Patrimoine bien remplies...

Cette année, la coopérative Ôkhra était invitée au Ministère de l'Economie et des Finances pour l'opération Bercy et l'Economie Sociale et Solidaire. Sur notre stand, les grandes photos du sentier des ocres et d'un enduit à chaux ont permis d'attirer de nombreux curieux. Les présentations des pigments, colorants et liants et des démonstrations en continu, ainsi que celle du pôle de coopération matières & couleurs ont été particulièrement appréciées. Des bénévoles et coopérateurs étaient présents tout au long du week-end. Martine Pinville Secrétaire d'État à l'Économie Sociale et Solidaire, à Artisanat et à la Consommation, accompagnée d'Odile Kirchner, Déléguée Interministérielle à l'Economie Sociale et Solidaire sont restées longtemps sur le stand.



Plus de 3 000 personnes ont pu découvrir l'immense bâtiment du Ministère de l'Economie et des Finances. Installées au 7<sup>ème</sup> étage, dans les salons de réception des Ministres, surplombant la Seine avec vue sur la cathédrale de Notre-Dame, 20 des entreprises associatives, coopératives et entreprises classiques à finalité sociale étaient présentes. De la fabrication de chaussures par le groupe Archer à Romans, aux produits issus du commerce équitable de la SCOP Éthiquable à Fleurance dans le Gers, en passant par les tisanes bio de Scepti à Aubagne, sans oublier les glaces artisanales de la Belle Aude de Carcassonne, autre entreprise reprise en coopérative, les visiteurs ont pu constater l'originalité des productions, rencontrer directement leurs dirigeants tout en dégustant glaces, chocolats et tisanes.



Et pendant ce temps, à Roussillon, d'autres bénévoles sont venus prêter main forte à l'équipe d'Ôkhra pour accompagner 500 visiteurs sur les deux jours. Ainsi avec le sentier des ocres et l'usine Mathieu, les visiteurs de Roussillon ont pu découvrir gratuitement un patrimoine unique et complémentaire pour mieux comprendre l'histoire des ocres.

- Quel est l'animal fétiche de Miche Sapin ?

En visitant le bureau de Michel Sapin, Ministre de l'Économie et des Finances au 6<sup>ème</sup> étage de Bercy, nous avons découvert avec surprise deux tableaux représentant un éléphant, ainsi qu'une sculpture de ce pachyderme bien connu à Roussillon !

- Ocres & terres, un petit livre indispensable.

Ce carnet illustré de nombreuses photos livre 16 recettes de peintures traditionnelles à la bière, à l'huile, à l'œuf, à la pomme de terre ou à la farine et il se vend... comme des petits pains. Réalisé par des coopérateurs avec l'aide de la Région et sorti chez Edisud en juillet, il s'est déjà vendu à plus de 1 000 exemplaires.

- La ligne 17 est ouverte.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre une nouvelle ligne de bus est mise en place entre Apt et Cavaillon et dessert les villages de Gordes, Bonnieux et Roussillon sur trois arrêts dont l'usine d'ocre Mathieu où vous pouvez acheter les carnets de tickets ■

Barbara Barrois

## LES GAZELLES DES OCRES

L'association les gazelles des ocres s'est remise en action !

Je tiens tout particulièrement à remercier tous les commerçants, cavistes et restaurateurs, qui ont contribué par leur générosité au loto du 30 septembre 2016.

Cet événement fut une réussite et un très bon moment de convivialité.

Merci aussi à toutes les personnes présentes à cette soirée et aux personnes qui m'aident et qui sont le plus souvent dans l'ombre...

Merci aussi à la municipalité de Roussillon.

Bref, merci à tous pour votre soutien et de votre fidélité...

**Gazelle Cécile**  
vous embrasse tous bien fort !



# DIVERSES ACTIVITÉS ROUSSILLONNAISES pour l'année scolaire 2016/2017.

Nous avons répertorié pour vous une liste non exhaustive des différentes activités que l'on peut trouver à Roussillon :

## Peinture sur porcelaine

Les lundis : 14 h 00 - 17 h 00  
salle des fêtes  
Sylvia VAUSSIÉ  
04.90.05.61.52

## Cours d'aquarelle

Les lundis (confirmé) : 14 h 00 - 17 h 00  
Les mardis (débutants) : 14 h 00 - 17 h 00  
Les jeudis (moyen) : 14 h 00 - 17 h 00  
(hors vacances scolaires)  
Salle du stade de ROUSSILLON  
Cathy CASTEAU  
04.90.04.87.35 - 06.26.13.73.15

## Peinture sur soie

Les mardis : 14 h 00 - 17 h 00  
(hors vacances scolaires)  
salle des fêtes  
Josiane BARÇON  
04.90.05.63.09

## Qi Gong thérapeutique

Les samedi matin et/ou après midi :  
22 octobre  
19 novembre  
10 décembre  
14 janvier 2017  
8 avril 2017  
11 février 2017  
13 mai 2017  
11 mars 2017  
10 juin 2017  
Salle de motricité, école de Roussillon  
Christine GUINARD  
06 08 45 24 27  
christineguinard84@gmail.com

## Cercle Camille Mathieu

Pour recevoir le programme complet vous pouvez contacter :  
Bernadette Jean :  
06 45 09 25 40  
Présidente : Aline Cheroute

## Secteur jeunes

Ponctuellement les mercredis  
13 h 30 - 18 h 00  
Salle des fêtes  
Greg CLAUSSE  
06.12.76.08.90

## Couture

Les jeudis 14 h 00 - 17 h 00  
(hors vacances scolaires)  
Salle des fêtes  
Maryse DAUMEN  
04.90.05.70.07

## Atelier cuisine

Un vendredi matin par mois hors vacances  
scolaire 9 h 30 - 14 h 30  
Salle des fêtes  
MICHELINE RUIN  
06 61 10 43 63

## L'art du Chi Méthode Stévanovitch

Les mardis : 18 h 30 - 20 h  
Salle de motricité, école de Roussillon  
Sylvia Marinetti  
06 27 54 48 84 ou 04 90 72 94 47  
sylvia.marinette@yahoo.fr

## Société de chasse

Président Icard Christian  
04 90 74 50 75

## Club de Foot

Se rapprocher de l' ES d'Apt  
04 90 04 80 71

## Atelier guitare

Les lundis :  
Enfants : 17 h 00 - 18 h 00  
Pré-ados / adultes : 18 h 00 - 19 h 00  
(hors vacances scolaires)

### Les jeudis :

Enfants : 17 h 00 - 18 h 00  
Adultes/ados : 18 h 00 - 19 h 00  
(hors vacances scolaires)  
Salle de motricité, école de Roussillon  
Pierre-Olivier BROCHEC  
06.60.86.78.02

## Cours de gymnastique

Les mercredis : 18 h 00  
Salle de motricité, école de Roussillon  
Josepha ROCAGEL  
06.22.80.12.08

## Cathéchisme

- éveil à la foi : 4 / 7 ans :  
si intéressés nous contacter.
- Cathéchisme : à partir de 7 / 8 ans  
les mardis : 17 h - 18 h

Salle de cathéchisme à côté de  
l'église. (Possibilité de récupérer les  
enfants à la sortie de l'école et retour  
des enfants à la pharmacie).

Michèle Cornier  
06 12 98 64 99

## Amicale des Boules

Président :  
Mariani-Vaux Dominique  
dominique.mariani-vaux@  
orange.fr  
facebook en projet

# Bonne reprise !

# LES DERNIÈRES INFOS !

## RECENSEMENT 2017



# RECENSEMENT

de la population 2017

**"La commune est concernée par le recensement 2017.**

**Un agent recenseur passera chez vous entre le :**

**19 janvier et 18 février.**

**Il aura une carte avec le drapeau français."**

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



**Le recensement par internet, c'est plus pratique !**

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**Du 19 janvier au 18 février**

**Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple**





# TRANSPORT TRANSVAUCLUSE

## LE DÉPARTEMENT VOUS TRANSPORTE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, le réseau départemental de transport TransVaucluse a fait peau neuve : des lignes mieux cadencées circulent toute l'année sur un itinéraire plus lisible :

Apt / Bonnieux / Cavaillon  
Apt / Gordes / Cavaillon  
Apt / Avignon  
Apt / Pertuis / Aix-en-provence  
Apt / Sault  
Pays d'Apt ...



Information circulation : 04 90 82 52 73

Plus d'infos sur : [www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

Horaires, trajets, correspondances, alertes trafic sur les lignes de votre choix...

sur l'appli mobile gratuite "paca mobilité" ou le site : [www.pacamobilite.fr](http://www.pacamobilite.fr)

## CHEMINS DES PARCS

[www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr) : le site Internet dédié à la randonnée à pied, à vélo, VTT ou cheval est en ligne !

Pour découvrir, à son rythme et selon ses envies,

une mosaïque de paysages connus du monde entier,

ainsi qu'un patrimoine naturel et bâti parfois méconnu...

[www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr) est un nouveau site Internet convivial et innovant, qui vous permet de préparer vos balades et randonnées dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour explorer, vivre, comprendre ces territoires préservés.

Créé cet été par le Parc du Luberon avec les Parcs des Alpilles, de Camargue, du Queyras et du Verdon, ce site allie des fonctions cartographiques performantes et met en valeur les points d'intérêts patrimoniaux qui permettent aux randonneurs de s'enrichir lors d'une balade, en complément de la contemplation des paysages emblématiques de nos territoires préservés.

Selon votre niveau, il est possible, en quelques clics, d'éditer une fiche avec le descriptif du parcours.

Ces itinéraires clés en main sont un dépaysement à portée de chez soi, des chemins qui racontent la vie et la mémoire de ces territoires, aux Provençaux comme aux visiteurs.

Le nom du site [www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr) est significatif. Bien avant la création des routes, les chemins, les drailles ou carraires, tissaient des liens entre les villages et favorisaient les rencontres et les échanges. Un chemin raconte la vie d'ici et, aujourd'hui, le chemin est réinventé en itinéraire de randonnée...

[www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)

Préparez vos balades et randonnées dans le Parc naturel régional du Luberon

À pied, à vélo, VTT ou cheval, partageons les trésors des parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur !

Luberon

Une autre vie s'invente ici

Région Provence Alpes Côte d'Azur | ALPES et PROVENCE | Parc naturel régional du Luberon

# LES COLONIES D'ABEILLES

## DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



**CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION  
DU CHEPTEL APICOLE**



**AMÉLIORER LA SANTÉ  
DES ABEILLES**



**MOBILISER DES  
AIDES EUROPÉENNES  
POUR LA FILIÈRE APICOLE**

**NOUVEAU**

**UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE**



[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



## VENEZ DONNER VOTRE SANG

DE 15 h 30 À 19 h 30

À LA SALLE DES FÊTES D'APT :

mercredi 21 novembre 2016  
 lundi 16 janvier 2017  
 lundi 13 mars 2017  
 lundi 15 mai 2017  
 lundi 24 juillet 2017  
 lundi 2 octobre 2017  
 lundi 4 décembre 2017

À LA SALLE DES FÊTES DE GARGAS :

mercredi 14 décembre 2016  
 mercredi 15 février 2017  
 mercredi 19 avril 2017  
 mercredi 28 juin 2017  
 mercredi 13 septembre 2017  
 mercredi 25 octobre 2017

## INFOS PRATIQUES CÔTÉ MAIRIE

Ces petites infos que l'on cherche partout

### CONTACTEZ LA MAIRIE

Tél: 04.90.05.60.16.  
 Fax: 04.90.05.73.34.  
 accueil@roussillon-en-provence.fr  
 http://roussillon-en-provence.fr

### MAIRIE OUVERTE AU PUBLIC

Lundi	9 h - 12 h	Fermé
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mercredi	9 h - 12 h	Fermé
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	Fermé

### PARLER «URBANISME»

Vous avez une question ou un problème concernant l'urbanisme ?

- Soit vous désirez rencontrer l'architecte conseil. Veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie.
- Soit vous souhaitez vous entretenir avec Delphine, notre secrétaire «urbanisme» : elle vous recevra les **lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h**. Elle sera plus disponible et pourra vous accorder toute son attention. Merci de ne plus venir la voir «à l'improviste», en dehors de ses permanences, vous vous déplacerez inutilement.
- **Toutes les demandes concernant l'urbanisme doivent être envoyées à l'adresse suivante : [urbanisme@roussillon-en-provence.fr](mailto:urbanisme@roussillon-en-provence.fr)**

### PERMANENCES EN MAIRIE SUR RENDEZ-VOUS

Mme le Maire **Gisèle BONNELLY**

lundi de 10 h à 13 h.

M. **André BONHOMME**, 1<sup>er</sup> adjoint

mercredi de 9 h à 12 h

M. **Gérard DEBROAS**, 2<sup>e</sup> adjoint

mardi de 14 h 30 à 17 h

Mme **Marthe FADLI**, 3<sup>e</sup> adjoint

jeudi de 14 h à 17 h

M. **Claude JEAN**, délégué

jeudi de 9 h à 12 h

M. **Mercier Damien**, architecte conseil, renseignements en mairie auprès de Delphine.

### Brûlage des déchets verts

#### Brûlage des déchets verts interdits :

Le brûlage des déchets verts à l'air libre par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit sur l'ensemble du département du Vaucluse.

#### Brûlage des déchets verts autorisés:

Des dérogations sont accordées, sous réserve d'un vent inférieur à 40 km/h rafales comprises et d'absence de pic de pollution atmosphérique, pour l'incinération des déchets verts liée :

- à une obligation légale de débroussaillage.
- à la production végétale d'une exploitation agricole.
- à la gestion forestière.
- à une obligation de destruction de végétaux par brûlage au titre de la prophylaxie.

Par ailleurs, lorsque le lieu de brûlage est situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m d'une zone exposée au risque feux de forêts, ces dérogations permanentes sont soumises à autorisation préalable pour certaines périodes (du 1<sup>er</sup> mars au 15 avril et du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre) au moyen du formulaire de demande, formulaire annexé à l'arrêté préfectoral du

30 janvier 2013 ([http://www.vaucluse.gouv.fr/IMG/pdf/201301\\_AP\\_emploi\\_du\\_feu\\_definitif\\_avec\\_mention\\_signe\\_cle754b41.pdf](http://www.vaucluse.gouv.fr/IMG/pdf/201301_AP_emploi_du_feu_definitif_avec_mention_signe_cle754b41.pdf)).

L'arrêté pour le débroussaillage s'applique à 50 m autour des habitations, mais aussi :

- Sur la totalité des terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme rendu public ou approuvé ou un document d'urbanisme en tenant lieu.
- Sur la totalité des terrains servant d'assiette à une zone d'aménagement concerté, à un lotissement, à une association foncière urbaine régies par les articles L.311-1, L.322-2 et L.442-1 du code de l'urbanisme.
- Sur la totalité des terrains servant d'assiette aux terrains de camping, de stationnement de caravanes et de parcs résidentiels mentionnés aux articles L.443-1 à L.443-4 et L.444-1 du code de l'urbanisme.

Dans les autres cas, le particulier devra emporter ces déchets verts à la déchèterie.

**Claude Jean**

## VOS PAPIERS S'IL VOUS PLAÎT

### Cartes d'identité

Pour les majeurs uniquement : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, prolongation automatique de 5 ans de la validité de votre carte. Aucune démarche à effectuer. Les modifications éventuelles se font à la Mairie de Roussillon.

### Passeports

Mairie d'APT sans rendez-vous :

lundi : 8 h 30 - 11 h 30 et 13 h - 16 h 30

mardi au jeudi : 8 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 16 h 30

1<sup>er</sup> samedi du mois : 9 h - 11 h 30

Tel : 04.90.74.78.60.

### Recensement militaire

Les garçons et les filles âgés de 16 ans révolus devront se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Périodes de recensement :

3<sup>e</sup> trimestre 2015 : les jeunes nés entre

le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 septembre 1999.

### Listes électorales

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes de la commune viendront en Mairie avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et l'ancienne carte électorale pour celles qui la détiennent. Les conditions d'inscription sont :

- six mois de résidence permanente dans la commune au 28/02 de chaque année.
- ou 5 ans d'inscription au rôle des impôts (taxe d'habitation ou taxe foncière).

Les mêmes éléments sont requis pour les membres de l'Union européenne.

### Permis à points :

Service telepoints.infos : [contact@telepoints.info](mailto:contact@telepoints.info)

Pour information : vous pouvez accéder au solde de vos points de permis de conduire via le site sécurisé : <https://www.telepoints.info>

Des stages de récupération de points sont régulièrement organisés à proximité de Roussillon. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible : [www.permisapoints.fr](http://www.permisapoints.fr).



En quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, quelle que soit votre situation.

Il suffit de vous rendre sur :

[timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr).

Pas besoin d'imprimante, il vous suffira simplement de présenter, lors du dépôt de votre demande à la mairie, le numéro de votre timbre fiscal électronique qui vous sera envoyé, à votre choix, par courriel ou par SMS, après paiement en ligne sécurisé.

Il s'agit d'une nouvelle étape vers la dématérialisation complète des timbres fiscaux papiers. Le site d'achat sera progressivement étendu aux timbres fiscaux nécessaires à l'obtention d'autres titres (renouvellements de carte d'identité ou de permis de conduire en cas de perte ou de vol...)

## PRÊT DE TABLES ET DE CHAISES

La commune effectue des prêts de chaises et tables pour les associations ou les particuliers roussillonnais. Afin que le matériel prêté soit correctement rapporté au garage municipal, le conseil municipal a instauré une caution de 200 € (par chèque) qui vous sera restituée après la manifestation. Il faudra donc venir en Mairie réserver les chaises et tables dont vous aurez besoin et déposer un chèque de caution. Un rendez-vous sera fixé pour la prise du matériel et sa restitution.

Rappel : Auparavant, le matériel était loué, maintenant il est prêté, mais vous pouvez, toutefois, faire un don au C.C.A.S. ou à la coopérative de l'école en guise de remerciement.

## PERMIS DE DÉTENTION DE CHIEN 1<sup>ère</sup> ET 2<sup>e</sup> CATÉGORIE

Vous êtes propriétaire ou détenteur d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie que vous avez déclaré en Mairie. La loi du 20 Juin 2008, vous oblige à suivre impérativement une formation de 7 heures donnée par un formateur agréé par la Préfecture et qui comporte deux parties :

- La théorie : connaissance des chiens, relation maître et chien, comportements agressifs des animaux et prévention.
- La pratique : démonstrations et mises en situation.

Une attestation est délivrée au propriétaire ou au détenteur de l'animal en fin de formation.

Vous devez également faire effectuer une évaluation comportementale de l'animal par un vétérinaire agréé. La liste des formateurs et vétérinaires agréés peut être demandée en Mairie ou sur le site Internet : <http://www.vaucluse.pref.gouv.fr>, rubrique «défense et sécurité», «sécurité publique», «chien dangereux». Copie de cette évaluation doit être déposée en Mairie.

## LICENCE DÉBIT DE BOISSONS

### NOTE D'INFORMATION - PERMIS D'EXPLOITATION

Toute personne déclarant l'ouverture, la mutation, la translation ou le transfert d'une licence débit de boissons à consommer sur place de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> catégories, est soumise à une formation obligatoire auprès de . l'UMIH84 (Organisme agréé à la formation du Permis d'Exploitation) au 04.90.16.08.00.

## INFOS PRATIQUES DIVERSES

### SOUS PRÉFECTURE D'APT HORAIRES

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h. Les après-midi sur RDV.

### NOUVEAUX HORAIRES POUR LES FINANCES PUBLIQUES DE VAUCLUSE

**Apt** : lundi-mercredi-vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h et sur RDV  
mardi-jeudi : 8h30-12h et sur RDV

<b>Trésorerie de Gordes</b> Place Charles De Gaulle 84220 Gordes 04.90.72.01.16	<b>Centre des impôts fonciers d' Avignon</b> Cité administrative Av du 7 <sup>o</sup> Génie - CS 10044 84098 Avignon cedex 9
Lundi - mercredi - jeudi : 8 h-12 h et 13 h-16 h	Lundi-mercredi-vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h
Mardi et vendredi : 8 h - 12 h	Sur RDV mardi et jeudi : 8 h 30-12 h

Afin de continuer à répondre à l'ensemble des besoins et attentes des contribuables le site : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) accessible 24 h/24 h et 7j/7, délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet aux usagers d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches.

Les usagers peuvent également joindre le centre des impôts Service : du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et le samedi de 9 h à 19 h, hors jours fériés, au 0.810.467.687 ou 0.810 IMPOTS.

De même le site : [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr) offre la possibilité de consulter gratuitement le plan cadastral.

**Attention, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 la perception de Gordes ferme.**

## FACILITEZ-VOUS LE PAIEMENT DE VOS IMPÔTS

Simples, pratiques et sûrs, la mensualisation, le prélèvement à l'échéance et le paiement direct en ligne facilitent le paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation redevance audiovisuelle et offrent trois avantages :

- Le paiement par Internet possible jusqu'à 5 jours après la date limite de paiement.
- Un avantage de trésorerie de 10 jours pour le prélèvement à l'échéance et le paiement en ligne.
- 20 euros de réduction d'impôt : Pour bénéficier de cet avantage, il faut réunir deux conditions dans la même année: effectuer sa déclaration de revenus, pour la première fois, par internet, sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et utiliser l'un des 3 modes de paiement dématérialisé pour l'impôt sur le revenu (mensualisation, prélèvement par tiers ou paiement direct en ligne).

Pour tous renseignements, contactez votre trésorerie ou consultez le site Internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## LA POSTE À ROUSSILLON

### HORAIRES

04.90.05.62.74.

Lundi		13 h 30 - 17 h
Mardi		13 h 30- 17 h
Mercredi		13 h 30- 17 h
Jeudi	9 h 30- 13 h	
Vendredi	8 h 30 - 12 h	

### Dernière levée :

lundi / mardi / mercredi : 14 h

jeudi / vendredi : 11 h 30

## OFFICE RELIGIEUX

Secteur interparoissial de Bonnieux, Buoux,  
Goult, Lacoste, Lioux, Roussillon,  
St-Pantaléon, Sivergues.

Père Hubert Audibert,

[hubert.trois@yahoo.fr](mailto:hubert.trois@yahoo.fr)

Maison curiale de Bonnieux : 04 90 75 84 62

## PRÉSIDENT DE LA CHASSE :

CHRISTIAN ICARD

04 90 74 50 75

## HORAIRES DÉCHETTERIE APT

APT	8 h-12 h	14 h-17 h
Lundi	Ouvert	Ouvert
Mardi	Ouvert	Ouvert
Mercredi	Ouvert	Ouvert
Jeudi	Fermé	Ouvert
Vendredi	Ouvert	Ouvert
Samedi	Ouvert	Ouvert
Dimanche	Fermé	Fermé

## ERDF DEVIENT ENEDIS

ENEDIS, électricité réseau distribution de France, exploite, entretient et développe le réseau public de distribution d'électricité jusque chez les clients. Tous les jours, par tous les temps, et quel que soit leur fournisseur d'électricité, nous garantissons l'accès essentiel à l'électricité.

Accueil ENEDIS : 09 69 32 18 59

Dépannage électricité : 09 72 67 50 84

## TRIBUNAL D'INSTANCE DE PERTUIS

Pour faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement à l'amiable des différences d'ordre civil portant sur le droit : problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, litiges à la consommation, créances impayées... Ne sont pas traités : famille, divorce, état civil...

Permanence gratuite :

le mercredi 9 h - 12 h à la maison du département d'Apt : contact : 04 32 50 02 30

## NUMÉROS UTILES À RETENIR

### SERVICES DE SANTÉ

#### Médecins

Docteur CANOLLE Malina 04 90 05 64 90

Docteur RAGASSE Laurent 04 90 05 84 14

#### Kinésithérapeute

MARIETTE Béatrice 04 90 05 64 83

#### Infirmière libérale

GUIBOUST Christine 06 86 91 21 89

#### Pharmacie

CHAUVET Isabelle 04 90 05 66 15

Pharmagarde 3237

### SERVICES ÉQUIPEMENT COLLECTIF

**Samu : 15 Gendarmerie : 17 Pompiers : 18**

Mairie de Roussillon 04 90 05 60 16

École du Val des Fées 04 90 05 60 29

Centre social Lou Pasquié 04 90 05 71 04

Médiathèque de Roussillon 04 90 05 56 40

La Poste de Roussillon 04 90 05 62 74

Perception de Gordes 04 90 72 01 16

Office de tourisme 04 90 05 60 25

Comité communal feux de forêt 06 80 62 37 66

Service des Eaux SDEI Cavaillon 0810 439 439

EDF Bureaux 0810 060 333

INEDIS accueil 09 69 32 18 59

Dépannage électricité 09 72 67 50 84

Hôpital d'Apt 04 90 04 33 00

OrangeTélécom (dérangements et

service commercial) 39 00

Taxis des ocres Sébastien 06 85 42 32 07

Taxis CORTIER Bruno 06 12 50 35 09

Météo France Carpentras 08 99 71 02 84

Zapt covoiturage 08 05 20 22 03

## LE PÔLE EMPLOI

Vous accueillez au 461 voie Domitienne à Apt.

Ouvert : lundi au jeudi de :

8 h 30 - 12 h 15 et 13 h - 16 h 45

vendredi 8 h 30 - 12 h 15.

- Pour gérer votre compte, déclarer et payer vos cotisations au 0 826 08 08 84 (0,15 € ttc/mn hors éventuel surcoût opérateur).
- Pour vos recrutements en contactant l'équipe professionnelle au 04.90.74.79.72
- Pour toutes questions et demandes d'informations : [point-emploi.apt@anpe.fr](mailto:point-emploi.apt@anpe.fr)

## CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Une seule adresse postale pour l'envoi de tous vos

documents : CPAM Vaucluse

84043 Avignon cedex 9.

- Où que vous soyez, la solution la plus simple pour vos démarches, accessible 24 h sur 24, sans vous déplacer : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
- Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 36.46 (coût d'un appel local depuis un poste fixe), du lundi au vendredi 8 h - 18 h.
- Espace accueil à Apt : 233 avenue de Viton. Maison du Département du Pays d'Apt . Sur rendez-vous uniquement (tél. 04.32.50.02.30) Du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30.

## PROBLÈME D'EAU !

Pour tout ennui au niveau de l'eau potable, contactez :

- dans la journée le : 09 77 40 94 43
  - jours fériés et en dehors des heures ouvrables le : 09 77 40 11 36
- Les personnes raccordées à l'assainissement doivent utiliser les mêmes numéros.

Claude Jean

## ON S'OCCUPE DE VOS ANIMAUX !

Tout comme vous, j'aime les animaux. Je me ferais un plaisir de venir les nourrir et les cajoler à votre domicile, lors de vos déplacements ou de vos vacances.

Partez sans soucis, ils seront heureux !

Contactez Yvonne au : 06 18 88 06 11

## ACCORD RÉPARATION DE PIANO

Patrick Charlin

Arpege musiques

Diplômé de l'institut technologique Européen des Métiers de la Musique.

97 place de la Bouquerie - 84 400 Apt

06 66 91 96 76 ou 04 90 74 10 56

[patrickcharlin@hotmail.fr](mailto:patrickcharlin@hotmail.fr)

[www.arpege-musiques-vaucluse.fr](http://www.arpege-musiques-vaucluse.fr)

# NAISSANCES

**Axel Jourdan Hucke**

né le 12 juillet 2016

fils de Laëtitia Hucke et Damien Jourdan



**Éléna Fournier**

née le 25 juillet 2016

Fille de Audrey Denante et Steven Fournier





**Myriam Clutier  
&  
Richard Lavilleneuve**

18 juin 2016

# MARIAGES



**Coraline Provansal  
&  
Rémi Rabilloud**

25 juin 2016



**Euphémie Long & William Arbuckle**  
2 septembre 2016



**Françoise Golinelli  
&  
Thierry Dubourg-Bonnaud**

16 juillet 2016



**Valérie Garand & Patrick Pontois**  
24 septembre 2016

## BAPTÊME RÉPUBLICAIN



**Adriel Mannina**

4 juin 2016

## FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS



### **Bienvenue**

à Louise, merveilleuse  
petite enfant aux yeux  
bleu ... fille de  
Lisa & Adrien Ehrhard,  
(employé au sentier des ocres).

Nous leur souhaitons  
beaucoup de bonheur  
et de joie !

# MANIFESTATIONS PRÉVUES ET À NE PAS MANQUER !

**Vacances scolaires** **ROUSSILLON Médiathèque**  
Renseignements : 04.90.05.56.40

**Ludothèque**  
Vendredi 21 oct. 14h  
Venez jouer en famille aux jeux de société de la Médiathèque et passer un moment agréable

**Ciné surprise**  
Lundi 24 oct. 10h

**Ludothèque**  
Vendredi 28 oct. 14h  
Venez jouer en famille aux jeux de société de la Médiathèque et passer un moment agréable

**Ciné surprise**  
Lundi 31 oct. 10h



**Veillée du 10 novembre**  
18 h  
Salle des Fêtes  
La Cie une idée dans l'air (voir p 33)

**Cérémonie du 11 novembre**  
11 h 15 Place de la mairie  
11 h 30 Monuments aux morts  
12 h Salle des fêtes

**La séance du vendredi**  
Salle Richard Casteau

Gratuit  
17 h 30

## Fête des illuminations



**26 décembre**  
18 h  
Place de la Mairie

**Salon du Livre**  
d'illustration Jeunesse 2016

**26 & 27 novembre**

**ROUSSILLON**  
Salle des fêtes  
à 10h, 18h

Entrée libre  
Parking gratuit  
04 90 05 56 40

Madame le Maire  
et son Conseil Municipal  
vous présenteront

**Leurs Vœux**  
pour l'année 2017

**23 janvier**  
18 h 30  
Salle des fêtes

# ROUSSILLON

*en Provence*

## Manifestations prévues sur la commune

Date	Horaires	Manifestation	Lieux
<b>OCTOBRE</b>			
25	16 h	<b>Club lecture</b>	Médiathèque
28	14 h	<b>Ludothèque à la médiathèque</b>	Médiathèque
29	12 h	<b>Fête des vendanges aux Huguets</b>	Les Huguets
31	10 h	<b>Ciné-surprise à la médiathèque</b>	Médiathèque
<b>NOVEMBRE</b>			
4	17 h 30	<b>La séance du vendredi de la médiathèque</b>	Salle Casteau
6	14 h	<b>Loto du Téléthon</b>	Salle des fêtes
10	18 h	<b>La Veillée [ne pas tomber-se relever]</b>	Salle des fêtes
11	11 h 30	<b>Cérémonie du 11 novembre</b>	Monument aux morts
12	Soirée	<b>Concert "Bring Back the Bass"</b>	Salle des fêtes
19	20 h	<b>Des musiques et des mots</b>	Salle des fêtes
20	14 h	<b>Grand Loto Camille Mathieu</b>	Salle des fêtes
26 au 27	Journée	<b>Salon du livre et de l'illustration jeunesse</b>	Salle des fêtes
29	16 h	<b>Club lecture</b>	Médiathèque
<b>DÉCEMBRE</b>			
2	19 h	<b>Repas du Téléthon</b>	Salle des fêtes
3	Journée	<b>Téléthon</b>	Salle des fêtes
9	17 h 30	<b>La séance du vendredi de la médiathèque</b>	Salle Casteau
10	12h	<b>Journée coquillages et grillades "Les couleurs"</b>	"Les couleurs"
10	Soirée	<b>Concert "Winter Zic Zac"</b>	Salle des fêtes
16 au 19	Journée	<b>Exposition porcelaine</b>	Salle des fêtes
20 au 24	Journée	<b>Expo. du Côté des Arts et Marché de Noël</b>	Salle des fêtes
26	18 h	<b>Fête des illuminations</b>	Place de la mairie
<b>JANVIER</b>			
6	17 h 30	<b>La séance du vendredi de la médiathèque</b>	Salle Casteau
15	14 h	<b>Goûter des aînés</b>	Salle des fêtes
23	18 h 30	<b>Vœux de Madame le Maire</b>	Salle des fêtes
31	16 h	<b>Club Lecture</b>	Médiathèque

Événements connus à l'heure où nous publions le bulletin municipal.

(Sous réserve de modifications apportées par les organisateurs ou changements de dernières minutes)